

yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#35 | HIVER
2021

ACTUALITÉ

**Des chiens
pour lutter
contre la Covid-19**

P. 18

JEUNESSE

**La politique
enfance doit
se réinventer**

P. 33

DOSSIER

Crises

avec vous sur tous les fronts



MEILLEURS VŒUX



TOUJOURS PLUS SOLIDAIRES



Faire face et se réinventer



Pierre Bédier

Président du Département des Yvelines

Crise sanitaire durable, difficultés économiques croissantes, désarroi persistant de nos concitoyens : les défis sont immenses et l'horizon incertain. Le Conseil départemental, ses services, ses agents et ses élus font donc face. Soucieux du quotidien des femmes et des hommes de son territoire – familles, enfance, jeunesse, aînés, commerçants, monde rural... –, le Département répond présent. Une gestion rigoureuse et une vision claire des Yvelines l'y autorisent.

Parfois même, lorsque d'autres ne peuvent s'impliquer davantage, le Département intervient-il dans des secteurs pourtant éloignés de ses attributions. C'est aussi cela être au service du public. Le Département agit sur tous les fronts : proximité et efficacité.

Se réinventer est impératif : refondre certaines de nos actions nécessitant d'urgentes améliorations, innover grâce à des structures davantage réactives, oser des partenariats inédits avec des acteurs publics et privés : c'est non seulement possible mais désormais indispensable. Ainsi, renforcer les collaborations avec notre partenaire privilégié, le Département des Hauts-de-Seine, est-il plus que jamais d'actualité.

Enfin, la vitalité démocratique de notre pays doit tenir compte de ces profonds bouleversements. Aussi, le report des élections cantonales est-il une décision raisonnable. Donner le temps nécessaire au débat politique et à l'expression des idées et des projets, c'est permettre à nos concitoyens de se forger une opinion, d'exprimer leur choix en toute connaissance de cause. En ces temps troublés, cette mission nous honore. Et le devoir républicain l'impose. ■



Des chiens pour **lutter** contre la **Covid-19** **18**



Dossier
Crises, avec vous sur tous les fronts **24**

En actions !

- 32 MOBILITÉ**
 - Des navettes autonomes chez ArianeGroup aux Mureaux
- 33 JEUNESSE**
 - La politique enfance doit se réinventer
- 38 FORMATION**
 - Cités éducatives, tremplins de la réussite
 - Être une femme dans le monde scientifique
- 42 SANTÉ**
 - À l'occasion des 75 ans de la PMI : portraits de professionnelles

36



Seniors : vers un urbanisme adapté

46



Rencontre : **Babette Largo**

Attractif

- 45 Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, 19 centres de préparation dans les Yvelines**
- 48 Médias**

Vos élus Pratique

REPORTAGES, PHOTOS, VIDÉOS : RETROUVEZ LA SUITE DES ARTICLES EN LIGNE

yvelines-infos.fr



yvelines le département



les_yvelines



Flickr



LinkedIn

yvelines.fr



Les_Yvelines



YvelinesCG78

yvelines #35

2 place André Mignot, 78000 Versailles - tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : actu@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédacteur en chef** : Christophe Bertin **Rédaction** : Chloé Bringuier, Sophie Berguin, Sandrine Gayet, Nicolas Théodet **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Création et mise en pages** : scoop communication 12065-MEP **Impression** : Sib imprimerie **ISSN** : 2119-4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur : Par tél : 03.86.40.70.98 / Par courriel : adx214_qualite_po@adrexo.fr



**LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION,**
héritage de la
République française





« La République doit enseigner la liberté d'expression comme il ne peut y avoir de République sans liberté de conscience. L'une et l'autre sont un héritage trop précieux pour que nous reculions face à la barbarie. » C'est avec ces mots que Pierre Bédier, président des Yvelines, a salué la mémoire du professeur Samuel Paty. Pour rendre hommage à l'enseignant assassiné le 16 octobre, devant le collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine, le Conseil départemental a été éclairé aux couleurs de la France et le drapeau mis en berne les 20 et 21 octobre 2020.



LE NOUVEAU COLLÈGE de Mantes-la-Jolie prend vie

Cet établissement sera « révolutionnaire » du point de vue architectural et pédagogique. Porté par le Département des Yvelines, le projet s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale : renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage et encourager le lien établissement scolaire-parents-service public. Les locaux seront adaptés au socle commun du programme d'études : savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre. D'un coût de 31 M€, le collège sera situé en réseau d'éducation prioritaire (REP+) et accueillera 600 élèves à la rentrée 2021.



Douze mois au rythme de la crise sanitaire, puis à celui de la crise sociale et économique. Une année difficile pour tous, mais une année marquée aussi, malgré tout, par quelques beaux projets.



Les Yvelines reçoivent le label Terre de Jeux 2024

Le 13 janvier, le Département des Yvelines a reçu des mains de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation de Paris 2024, le label « Terre de Jeux 2024 ». Une étape supplémentaire dans l'engagement du territoire pour l'organisation de cet événement planétaire. Avec cinq sites olympiques pré-sélectionnés pour l'organisation de Paris 2024.

JANVIER

Le 78° Paris-Nice s'élançait depuis Plaisir

Le 8 mars, une semaine avant le premier confinement, ambiance spéciale pour le départ du 78° Paris-Nice : si les interviews et les interactions étaient limitées, le public, autorisé à venir profiter de l'événement, avait répondu présent pour encourager les meilleurs coureurs de la planète au départ de la « course au soleil ».

MARS

Distribution des masques aux communes yvelinoises

C'était une promesse de Pierre Bédier : fournir plus de 1 million de masques aux communes de moins de 15 000 habitants pour le déconfinement. Promesse tenue, grâce aux équipes départementales et aux élus qui se sont mobilisés non-stop, entre le 5 mai – date de réception des masques – et le 10 mai.

MAI

FÉVRIER

Le Département présente son premier bilan carbone

C'est le cabinet indépendant Carbone 4 qui l'a réalisé. Il a aussi analysé les huit principales sources d'émission de gaz à effets de serre. Il en ressort que la plus énergivore concerne le déplacement des collégiens. Année après année, le Département des Yvelines publiera de façon transparente sa performance carbone afin de présenter les progrès réalisés.



AVRIL

Début des tests Covid dans les EHPAD

Le 22 avril, en plein confinement, le Conseil départemental des Yvelines déploie une vaste campagne de dépistage des soignants et des résidents au sein des 90 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du territoire. Cette opération copilotée avec l'ARS, engage sur le terrain des équipes médicales du SDIS 78 et du Département et les laboratoires yvelinois.

JUIN

La mer de déchets métamorphosée

Des milliers de tonnes de déchets ont défiguré le paysage et pollué l'environnement de la plaine de Carrières-sous-Poissy, durant plusieurs années. Le Département s'est saisi du dossier : mi-juin, six mois après le lancement du chantier, les deux tiers des déchets ont été nettoyés. Les équipes du Conseil départemental envisagent déjà l'après-dépollution du site : faire pousser une forêt et développer un écosystème dédié au bois.



© MC Figaro

Lancement du nouveau Pass Malin

Créé en 2014, le Pass Malin 2020 a été étendu aux Hauts-de-Seine, pour vous permettre de bénéficier d'encore plus de bons plans. Il vous offre une réduction d'au moins 15 % sur les différentes sorties et activités sportives et culturelles des sites partenaires du 78 et du 92. 100 % gratuit, le Pass Malin est disponible dans les offices de tourisme des deux départements ou simplement téléchargeable sur le site officiel : www.passmalin.fr

JUILLET

Distribution de masques aux collégiens

Le Conseil départemental des Yvelines s'est engagé à fournir deux masques lavables à tous les collégiens des établissements publics et privés pour la rentrée. En parallèle, chaque collège s'est également vu remettre de 20 à 90 litres de gel hydroalcoolique. Cette opération, dont le coût s'élève à 415 000 €, a été reconduite au mois de novembre.

SEPTEMBRE

La PMI fête ses 75 ans

Depuis sa création en novembre 1945, la Protection Maternelle et Infantile n'a cessé de s'adapter. Destinée à ses débuts à lutter contre la mort infantile, ses missions se sont transformées au rythme des nouvelles politiques, des organisations administratives et des évolutions de la société. La PMI a été confiée aux Départements en 1989. Depuis 75 ans, les professionnels s'engagent pour prendre soin des nourrissons et des femmes enceintes. Dans les Yvelines, 40 000 consultations médicales, gratuites, sont réalisées chaque année.

NOVEMBRE

AOÛT

Création des « Quartiers d'été »

Pour accompagner les jeunes, après plusieurs mois sans école, et pour soutenir les familles faisant face à des situations économiques difficiles, le Département a mis en place le dispositif « Quartiers d'été ». Jusqu'au 28 août, plus de 60 000 jeunes en ont profité.

La carte Pass+ fait sa rentrée dans les Yvelines

Déployée à l'origine dans les Hauts-de-Seine, la carte Pass+ est désormais proposée aux jeunes yvelinois, de leur entrée en 6^e à leur majorité. Gratuite, cette carte apporte une aide financière du Département de 80 € (ou 100 € pour les boursiers) pour la pratique d'activités sportives et culturelles. Inscriptions sur passplus.fr

OCTOBRE

Création de l'Institut pour la prise en charge du psychotraumatisme chez l'enfant

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et le Centre Hospitalier de Versailles ont signé, mercredi 14 octobre 2020, la convention du groupement d'intérêt public visant à mieux organiser la prise en charge du psychotraumatisme chez l'enfant avec la création d'un institut dédié. Ce projet inédit porte l'ambition de devenir un lieu de référence sur le psychotraumatisme de l'enfant et de l'adolescent.

DÉCEMBRE

Installation d'une passerelle réservée aux mobilités douces au-dessus de la RD 30

Afin de relier les deux parties du bois de la Cranne à Plaisir, une passerelle de voies douces de 110 tonnes a été installée au-dessus de la RD 30 dans la nuit du 30 novembre 2020. Un chantier titanesque qui a nécessité l'utilisation d'une grue de 700 tonnes. Sa mise en service est prévue pour le premier trimestre 2021. Le coût de cette passerelle est de 1,7 M€.





VERSAILLES 1



Aider les victimes de violences conjugales

Dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales, le Conseil départemental a voté, le 9 octobre, une subvention de 41 000 € afin de soutenir une action d'accompagnement des femmes victimes de violences. Le projet, mis en place par la Mairie de Versailles, vise ainsi à conforter et rassurer les femmes dans leur démarche, tout en assurant une prise en charge de leur problème. L'action prévoit notamment la présence d'un travailleur social au commissariat de la ville de Versailles.

SARTROUVILLE

Construction d'une cité scolaire à Sartrouville



Cette cité scolaire sera située sur l'emplacement actuel de l'ancienne jardinerie des « Serres de Gally ». À terme, elle accueillera 1 200 élèves de la maternelle au collège. Un accueil de loisirs et un gymnase compléteront l'ensemble. La nouvelle cité scolaire sera construite selon de hautes exigences environnementales et énergétiques grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés. Le nouveau collège, l'école maternelle et le gymnase sont attendus pour la rentrée 2025. Le Département investit 20 M€ dans cette opération d'un montant total de 60 M€.



VERNEUIL-SUR-SEINE

Améliorer la sécurité routière à Crespières

Pour sécuriser la traversée piétonne et modérer la vitesse sur la RD 307, le Département a réalisé deux îlots et une voie de tourne à gauche permettant de rejoindre la zone d'activité artisanale « la Ferme Neuve ». Les deux arrêts de bus implantés à proximité sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le Conseil départemental a investi 400 000 €, dont 30 % cofinancés par la Communauté de Communes Gally-Mauldre.



PLAISIR

Création d'une maison médicale



Cette maison médicale sera localisée sur le site actuel de l'hôpital, à 800 mètres du quartier du Valibout. Les futurs locaux, d'une surface de 680 m² sur deux niveaux, accueilleront à leur ouverture 13 professionnels de santé : 1 médecin, 2 gériatres, 2 infirmières dont une en pratiques avancées, 2 chirurgiens-dentistes, 1 kinésithérapeute, 1 orthophoniste, 1 orthopédiste, 1 psychologue clinicienne, 1 thérapeute familial et 1 ostéopathe. Le financement du projet, estimé à 4 M€, sera intégralement assuré par le Département, qui sera propriétaire des locaux médicaux. La gestion de la maison médicale sera confiée à la commune.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Tous cyclistes pour le Paris-Nice



Rendez-vous les 6 et 7 mars 2021 au square de l'hôtel de ville de Saint-Cyr-l'École pour le départ de la 79^e édition de Paris-Nice. Succédant à Plaisir, la cité yvelinoise marquera la rentrée du cyclisme français avec le départ de la première grande course à étapes du calendrier mondial. Ces journées festives, autour de la course au soleil, seront l'occasion de célébrer le vélo dans les Yvelines, avec un village d'animations autour de la pratique du cyclisme, et des randonnées cyclotouristes organisées par le comité départemental de cyclisme et le Département des Yvelines.

LIMAY



Une mairie flambant neuve à Jambville

C'est dans le cadre d'un contrat rural que le Département a soutenu, à hauteur de 105 000 €, plusieurs opérations de rénovation menées par la commune pour rénover les bâtiments municipaux. Le projet a permis la construction d'un atelier technique municipal et d'un local de réserve pour les associations, le ravalement complet de la mairie et la réhabilitation de la salle polyvalente. La façade rénoverée a été inaugurée en octobre 2020.



LES MUREAUX



Protection du patrimoine à Évécquemont

Dans le cadre du dispositif « Entretien du patrimoine rural 2018-2022 », le Conseil départemental aide les communes rurales à entretenir régulièrement leurs édifices relevant du patrimoine historique afin de limiter les opérations de restauration lourdes et coûteuses. Évécquemont va ainsi bénéficier d'un soutien de 8 000 € pour l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Le Département apportera aussi son aide en supervisant les modalités scientifiques et techniques de l'opération, via le Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines de l'agence Ingénier'Y.



RAMBOUILLET

Des voitures offertes aux communes

Le Département des Yvelines met en place une politique de gestion durable de ses véhicules de service. Le remplacement progressif de sa flotte par des voitures électriques a ainsi permis d'offrir plusieurs véhicules propices au réemploi.

37 communes du territoire en ont bénéficié, dont Clairefontaine-en-Yvelines.



HOUILLES

Report de la 49^e Corrida pédestre internationale

Dans le cadre de la valorisation du sport, de sa pratique et de la volonté de promouvoir l'image du Département, le Conseil départemental devait apporter son soutien à l'organisation de la 49^e Corrida pédestre internationale de Houilles le 27 décembre 2020. Fondée en 1972 et classée dans le Top 5 des 10 km mondiaux, c'est tous les ans le grand rendez-vous sportif yvelinois de fin d'année. Dans le contexte sanitaire, le Comité des Fêtes et la Ville de Houilles ont d'un commun accord décidé de le reporter au 26 décembre 2021.



© Corrida Internationale de Houilles

BONNIÈRES-SUR-SEINE

Un jeu pour découvrir Houdan



© S.Gajet

« Circino, le chasseur de trésors – destination Yvelines » est le premier jeu de société dédié à la découverte du patrimoine local (dès 6 ans). Afin que le jeu soit représentatif de la variété et de la richesse patrimoniale du territoire yvelinois, les équipes du Département se sont associées à Créacom Games pour confirmer le choix des communes, mettre à disposition les photos des villes et villages, valider un texte de présentation de chacune des communes abordées dans le jeu. Houdan fait ainsi partie des 36 communes mises en avant dans cette chasse aux trésors yvelinois.

LE CHESNAY

Sport et citoyenneté à l'honneur



Le 27 octobre, la Fondation PSG et le Département des Yvelines se sont donné rendez-vous sur les terrains de football du Chesnay-Rocquencourt pour une journée festive dédiée aux familles. Ces journées sportives ont pour objectif de distraire les jeunes enfants par diverses activités sportives et culturelles tout en les sensibilisant aux travaux de la Fondation PSG. Les différents ateliers permettent d'aborder les thématiques du sport, de la culture, du numérique et de la citoyenneté.





AUBERGENVILLE

Protection et renouvellement des tilleuls aux Mesnuls

Le Département est en charge de l'entretien des arbres le long des routes départementales. Aux Mesnuls, sur l'allée des Tilleuls (RD 191), des expertises phythosantitaires ont conclu que la totalité des arbres était altérée sur les plans physiologique ou mécanique. Depuis 2018, 146 arbres ont été replantés autour de l'allée Royale. Avec cette opération, d'un coût de 300 000 €, le Département reste engagé sur la préservation des ressources naturelles du territoire.



POISSY

C'est parti pour la voie nouvelle Guy Crescent



La voie nouvelle desservira le futur site du PSG Training Center. Baptisée Guy Crescent, pour rendre hommage à l'un des fondateurs du club, elle favorisera les mobilités douces. Elle aura nécessité 11 mois de travaux. Longue de 660 mètres, elle est aménagée avec une piste cyclable protégée, et embellie par la plantation de 115 arbres et plus de 500 végétaux.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Création de liaisons douces



La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite réaliser des aménagements cyclables pour faciliter le rabattement sur la gare de Trappes-en-Yvelines. Parmi les réalisations envisagées figure l'aménagement de l'avenue Gaston Monmousseau. Il sera proposé au futur plan vélo interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine. Ce projet, estimé à 952 000 €, sera subventionné par la Région Île-de-France à hauteur de 442 000 € et par le Département à hauteur de 224 000 €.





TRAPPES

Les Restos du Cœur recrutent des bénévoles

À Trappes, comme dans les 26 centres des Yvelines, cette année encore plus que les précédentes, Les Restos ont besoin de dons alimentaires et de bénévoles. En moyenne, auparavant, près de 40 tonnes hebdomadaires étaient distribuées par les Restos dans tout le département. Cette année, Emmanuel Naudé-Langlois, le Président de l'Association des Restos du Cœur des Yvelines, invite toutes les personnes qui le peuvent à venir donner un coup de main. L'association risque en effet de manquer de moyens humains et de denrées. La semaine d'ouverture, plus de 50 000 repas ont été servis dans les Yvelines, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente.



MANTES-LA-JOLIE



« Le Grenier des arts » de Magnanville a rouvert ses portes

Installée dans une ancienne maison de maître à Magnanville, la médiathèque « Le Grenier des Arts » a accueilli ses premiers visiteurs le 29 février 2020, en présence de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines. Fermée rapidement pour cause de confinement, c'est avec joie que l'équipe a rouvert le 28 novembre dernier. Ce nouvel établissement, de 500 m², a été conçu comme un véritable « lieu de vie ». Il dispose d'une salle informatique, d'une salle d'exposition, d'un espace jeux vidéo et de grandes verrières donnant vue sur le jardin de lecture. Ce projet a été soutenu à hauteur de 600 000 € par le Conseil départemental.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Inauguration de la piste d'athlétisme Pierre Eloy



© Ville de Conflans-Sainte-Honorine

Une nouvelle piste de 400 mètres, composée de huit couloirs, a été inaugurée sur le stade Claude Fichot de Conflans. Elle a été baptisée Pierre Eloy, en référence à l'ancien président du club d'athlétisme. Grâce à ce nouvel équipement, les athlètes vont pouvoir s'entraîner par tous les temps et en toute sécurité. D'un montant total de 684 000 €, les travaux ont été financés à hauteur de 150 000 € par le Département.

CHATOU



Nouveau décor pour la dernière étape du Tour de France 2021

Après Rambouillet en 2019 et Mantes-la-Jolie en 2020, c'est la ville de Chatou qui accueillera le départ de la dernière étape du Tour de France en 2021. Si la Ville a déjà organisé le départ du Paris-Nice en 2018, c'est la première fois que la Grande Boucle y posera ses valises. Prévue dimanche 18 juillet, l'étape traversera entièrement la boucle de la Seine à travers la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Après un bref passage par Poissy, le peloton rejoindra le cœur des Yvelines puis Versailles, avant de rallier Paris pour la fameuse arrivée sur les Champs-Élysées à la tombée de la nuit.



MAUREPAS

Construction d'un nouveau centre aquatique

Baptisé Castalia, le nouveau centre aquatique de Maurepas sera opérationnel au printemps 2022. Ce projet, porté par les villes de Maurepas et d'Élancourt, sera réalisé sur l'emplacement de la piscine actuelle. Ce nouveau centre vise à compléter l'offre d'équipements aquatiques sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, en proposant des activités sportives et de loisirs adaptées aux nouvelles pratiques des habitants.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Préparer l'arrivée du Tram 13

Destiné à répondre à l'augmentation des déplacements de banlieue à banlieue, le Tram 13 reliera Saint-Cyr-l'école à Saint-Germain-en-Laye fin 2021, et à terme Achères via Poissy. À l'automne 2020, de nombreux travaux ont été réalisés à Saint-Germain-en-Laye : pose des poteaux, végétalisation de l'avenue des Loges, travaux du couloir de correspondance avec le RER A, et création de la nouvelle station avenue du Président J.F. Kennedy. En compensation de la coupe des arbres (3,1 ha), ce sont 17 ha de forêt qui ont été replantés dans les bois de Saint-Germain.



© IDF Mobilités

VERSAILLES 2



Bientôt un nouveau gymnase à Viroflay

Le nouveau gymnase des Prés-aux-Bois, agrandi et restructuré, devrait voir le jour à l'horizon 2024. Le programme prévoit la déconstruction du bâtiment dit « La Bulle », la construction d'un nouveau bâtiment regroupant la salle de volley-ball, basket-ball, et de tennis de table ainsi que le hall d'accueil, la réhabilitation du gymnase Rive droite, la construction d'un parking souterrain et la possibilité d'implanter un mur d'escalade. Le Département finance cette opération à hauteur de 700 000 €.



ESPACES NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Des sites sensibles à partager et à protéger
en adoptant de bonnes pratiques.



PIÉTONS, CYCLISTES ET CAVALIERS, RESTONS SUR LES CHEMINS.

Favorisons la biodiversité: n'entrons pas sur les chantiers forestiers, ne touchons pas aux arbres et aux bois morts.

GARDONS NOS CHIENS SOUS CONTRÔLE.

Veillons à ce qu'ils ne divaguent pas dans les parcelles forestières: ils peuvent mettre en péril la faune sauvage, notamment au printemps, période de naissance et de nidification.



SOYONS PRUDENTS LES JOURS DE CHASSE.

Respectons la signalétique. Ne pénétrons pas dans les zones de chasse. Le calendrier est disponible auprès des communes concernées ou auprès du Département.



RESPECTONS LA FLORE ET LA FAUNE SAUVAGE.

N'approchons pas les animaux, ne les nourrissons pas. Pour préserver la biodiversité, limitons nos cueillettes, ne ramassons pas les espèces protégées. N'allumons aucun feu et ne campons pas.



REMPORTONS NOS DÉCHETS.

Parce qu'elles attirent les animaux et ne permettent pas une bonne gestion des déchets, les poubelles ont été retirées des forêts départementales. Il appartient aux usagers de remporter leurs déchets et de les trier.



LAISSONS NOS VÉHICULES À MOTEUR AU PARKING.

Les véhicules à moteur causent des nuisances dans les espaces naturels. Seuls les véhicules autorisés et de secours peuvent y circuler.

Le Département des Yvelines gère 2800 hectares d'espaces naturels sensibles, véritables réservoirs de biodiversité. Profitez de ces lieux dans le respect de l'environnement et des besoins de chacun.

Téléchargez le guide des bonnes pratiques dans les espaces naturels départementaux sur yvelines.fr/ens



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



INTERVIEW

« Mener chaque élève **vers sa réussite** »

Au début de l'automne 2020, les Yvelines accueillent Luc Pham, le nouveau Directeur académique des services de l'Éducation nationale. Tout droit venu des Landes, l'ancien professeur nous explique ses projets et se souvient de ses débuts yvelinois.

Comment avez-vous préparé votre arrivée au milieu d'une crise qui touche assez profondément l'Éducation nationale et son fonctionnement ?

Cette crise n'est pas une caractéristique française, elle est mondiale et dans le département des Landes d'où je viens, j'ai eu aussi à travailler sur la crise sanitaire, avec des modes d'organisation qui ont évolué au cours du temps, avec des adaptations qui ont nécessité une grande souplesse et une grande réactivité de l'Éducation nationale.

Comment êtes-vous passé d'enseignant à un poste académique ?

Je n'ai pas pensé à un plan de carrière. Les choses se sont faites au fil de l'eau et des opportunités, sans doute parce que l'idée de découvrir de nouveaux métiers me motivait tout en s'inscrivant dans un même objectif, celui d'être au service de l'action éducatrice de ceux qui vont nous succéder : les élèves. J'ai commencé comme instituteur en suivant des cours du soir à l'université dans des domaines ayant trait à l'éducation. Ensuite, à l'issue d'un échange avec un de mes anciens professeurs, je me suis présenté au concours de conseiller principal d'éducation. J'ai alors exercé dans un collège en ZEP (zone d'éducation prioritaire). Après quelques années d'exercice, c'est un de mes chefs d'établissement qui m'a motivé pour passer le concours de personnel de direction, sans doute considérait-il que j'avais acquis une maturité professionnelle qui me permettait de l'envisager. J'ai exercé dans le Val-d'Oise et les Hauts-de-Seine. Ensuite, sollicité par l'inspecteur d'académie, je suis devenu proviseur vie scolaire.

Quels enseignements gardez-vous de vos années en tant que professeur ?

Je ne garde que de très beaux souvenirs. Je me sentais porté par des valeurs, l'envie de faire réussir, de motiver les élèves : il n'y a rien de plus important. Lorsque j'ai enseigné en cours préparatoire, j'avais le souci permanent que mes élèves apprennent à lire, je me sentais totalement responsable de leur réussite.

Vous avez enseigné dans plusieurs villes yvelinoises comme Carrières-sur-Seine, Chatou ou encore Houilles. Quel souvenir gardez-vous de vos débuts dans les Yvelines ?

J'ai eu la chance de prendre en charge des classes complètement différentes. J'ai enseigné un peu dans tous les niveaux de classe car j'ai débuté sur des postes de remplacement. J'ai parfois, sur des périodes significatives, enseigné dans des classes destinées à des enfants à besoins particuliers : une classe intégrée, aujourd'hui appelée ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) destinée aux enfants en situation de handicap. Ces postes qui m'ont amené à parcourir le département m'ont également fait découvrir sa diversité et ses contrastes.

Quelle est votre vision pour l'année 2021 dans les Yvelines ?

J'espère que l'on pourra fêter le retour à la normale en 2021 !

La difficulté en ce moment est à la fois d'aider l'École, ses élèves et ses personnels à traverser les crises que nous connaissons et qui se traduisent par des protocoles sanitaires et de sécurité très exigeants, et de se tourner vers l'avenir qui



nécessite que notre École continue à évoluer et à se transformer. Ainsi, le département est-il très avancé sur le numérique et ses usages pédagogiques, il doit le rester. Un des sujets auxquels je suis particulièrement attaché est la question de l'équité : un des enjeux des évolutions de l'École est de parvenir à réduire les écarts de réussite. Nous sommes un département où il y a de magnifiques réussites, avec des élèves qui sont sans doute parmi les meilleurs, mais également des élèves plus fragiles qu'il nous faut parvenir à faire réussir. Tous, il nous faut les accompagner afin qu'aucun élève ne reste au bord de la route et que chacun trouve une voie de réussite.

Propos recueillis par Chloé Bringuier

DÉPISTAGE

Des chiens pour **lutter** contre la **Covid-19**

Ils sont les meilleurs amis de l'homme, mais ils sont aussi de fidèles sauveteurs. Dans les Yvelines, les chiens des pompiers sont formés à détecter la Covid-19 à l'odeur de la sueur. Une avancée pour les équipes du SDIS qui assure un peu plus la sécurité des habitants lors de leurs interventions.



Retrouvez la vidéo sur [YouTube](#)

Oxmo a été formé à l'aide de ces grands cônes. Une compresse de sueur y est déposée pour qu'il puisse la renifler.

Oxmo n'est pas un chien comme les autres. Le jeune malinois a été formé à une nouvelle pratique : la détection de la Covid-19 par l'odorat. Membre de l'unité cynotechnique des sapeurs-pompiers des Yvelines (SDIS 78), lui et son maître ont passé huit semaines à l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort avec quatre de ses congénères afin d'être opérationnels. Un

véritable atout pour les équipes du SDIS 78 qui peuvent ainsi compter sur leurs compagnons à quatre pattes pour assurer leur sécurité. En effet, le chien permet de détecter très rapidement une suspicion de Covid-19 au sein des centres de secours tout en étant fiable à 96 %. Il ne remplacera cependant pas les tests habituels : « Il va permettre de limiter le nombre de PCR sur les clusters. S'il y a une

suspicion de Covid-19, le chien pourra nous donner une réponse instantanée. S'il renifle quelque chose, c'est là que nous ferons le test PCR traditionnel », explique l'adjudant-chef Clément Levert, conseiller départemental de l'unité cynotechnique 78.

Une bibliothèque olfactive canine

Pour être formés, les chiens ont suivi le procédé d'apprentissage « Nosais » mis en place par le professeur Dominique Grandjean (lire ci-contre). « Le concept est né il y a deux ans, indépendamment de la Covid. L'objectif était de développer en France la technique de chien de détection médicale », déclare le professeur. Ici, des compresses imbibées de sueurs sont placées dans des cônes métalliques pour être reniflées par les chiens. Si l'animal détecte une odeur spéciale, il fait ainsi signe à son maître. « La sueur des aisselles est la plus puissante en termes d'odeur. Et à cet endroit, il y a peu de risques de contamination passive avec le virus », détaille Dominique Grandjean. Dans un premier temps, seuls des tests positifs ont été présentés



aux chiens. Ils se sont ainsi créé une bibliothèque olfactive. Puis, petit à petit, des tests négatifs ont été incorporés. « *C'est un véritable travail de répétition*, explique le caporal Arnaud Galtat, le maître d'Oxmo. *Quand le chien réagissait à la Covid-19, on le félicitait avec son jouet ou de la nourriture pour qu'il comprenne qu'il fallait détecter cette odeur.* » À raison de 10 à 11 passages par jour, le chien assimile ainsi l'odeur de la maladie et peut la détecter facilement. En seulement cinq semaines, Oxmo et ses congénères arrivent à distinguer facilement le seul échantillon positif sur les cinq présentés. « *Quand le chien marque le positif sans broncher sur les négatifs, on peut penser qu'il a vraiment compris qu'il y a une odeur spécifique au virus* », analyse le caporal.

Un procédé français déjà développé à l'étranger

Actuellement, 15 pays se sont intéressés au projet de l'école vétérinaire. Le Liban, les Émirats Arabes Unis, tout comme la Finlande ont déjà rouvert leurs aéroports en mettant en place ce système développé en France. Chez nous, ce sont principalement les SDIS (services départementaux d'incendie et de secours) qui demandent à former leurs équipes canines. « *Mais ce n'est pas notre rôle*, explique Dominique Grandjean, lui-même ancien membre de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. *Avec Nosais, nous apportons une méthode d'apprentissage qui ensuite peut-être transmise à ceux qui souhaitent l'utiliser. Mais en France, cela bloque. C'est pourquoi le SDIS 78 se forme ici.* » Avant un éventuel développement du procédé dans l'Hexagone, cinq chiens vont permettre d'assurer la sécurité des équipes du SDIS 78, qui chaque jour, interviennent trente fois sur le territoire pour des cas liés au virus.

Nicolas Théodet

3 QUESTIONS À...

Dominique Grandjean

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire



Qu'est-ce que le projet Nosais ?

C'est un projet né il y a deux ans pour mettre en œuvre la technique des chiens de détection médicale. On a commencé les travaux dans mon service et c'est ensuite devenu un projet de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort. Si bien que quand la Covid-19 est arrivée, on s'est penchés avec mes collègues Riad Sarkis, de l'université de Beyrouth, et Clotilde Julien, qui est mon adjointe, sur la capacité des chiens à reconnaître l'odeur du virus.

Comment avez-vous adapté ce procédé à la Covid-19 ?

Nous avons fait une solide base bibliographique afin de voir comment l'animal pourrait détecter son odeur. On a regardé la possibilité de l'urine, des excréments, de la salive...

Notre choix s'est arrêté sur la sueur qui a l'avantage de ne pas excréter le virus.

Comment le SDIS 78 est arrivé à cette formation ?

Une fois le procédé trouvé, il nous fallait des chiens et c'est là que les SDIS sont intervenus. Il y a eu la Corse du Sud, l'Oise, la Seine-et-Marne et bien évidemment les Yvelines. Pour nous, l'objectif est de permettre à un pays comme la France d'avoir un moyen de pré-dépistage de la Covid-19. On ne veut pas prendre la place des tests PCR, mais vu les résultats obtenus par les chiens, il s'agit là d'un outil extrêmement efficace, peu onéreux et qui peut se répéter à l'infini. C'est le moyen idéal pour aider des personnes qui doivent être opérationnelles au quotidien, comme les sapeurs-pompiers.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

D'autres photos sur Flickr 

Le pari écologique et économique des agriculteurs de Sonchamp

Produire de l'énergie dans les fermes de Sonchamp. C'est le pari de six agriculteurs locaux qui ont réuni leurs atouts et leurs exploitations pour créer une unité de méthanisation dans le sud des Yvelines.

C'est une vaste étendue de terre qui fait la jonction entre la Haute Vallée de Chevreuse et la Beauce. Au cœur des terres agricoles du sud Yvelines, à Sonchamp, l'activité rurale fait vivre le territoire. Pourtant, les exploitations environnantes souffrent depuis plusieurs années des aléas climatiques, des cours de la bourse céréalière, ou des préjugés. « Pour assurer l'avenir de notre métier, nous devons diversifier notre activité. Faire quelque chose qui crée un lien social », explique Christophe Robin, agriculteur à Sonchamp. Si ce volailler tient de tels propos, c'est qu'il a décidé, en 2018, avec cinq confrères installés à proximité, de créer une unité de méthanisation dans le sud Yvelines.

Un projet innovant soutenu par le Conseil départemental

La méthanisation est un procédé qui fermente les déchets agricoles pour produire du méthane. Ce gaz vert, source d'énergie renouvelable, peut ensuite être revendu. Écologique et efficace, le projet des six agriculteurs est soutenu par tous les acteurs de la vie agricole locale et notamment le Conseil départemental qui octroie une subvention de 360 000 € pour sa réalisation. « Le développement de la filière méthanisation dans les Yvelines constitue un fort potentiel et présente de nombreux intérêts écologiques et économiques. Il permet également d'assurer une indépendance énergétique au terri-

toire », explique Laurence Lalanne, chef de projets agriculture et énergies au service du développement du territoire. « Le soutien du Département aux projets structurants de méthanisation sur son territoire conforte son engagement en faveur du développement durable », précise-t-elle.

La création de ce méthaniseur est d'ailleurs le fruit d'une profonde réflexion : « Nous sommes accompagnés depuis des années par la Chambre d'Agriculture qui nous propose des formations, explique l'agriculteur. À force de nous rencontrer, l'idée de créer un méthaniseur a germé. » C'est à la ferme de Renonvilliers que sera construite l'unité. L'objectif est de produire l'équivalent des besoins en gaz

C'est dans ce pré derrière la ferme de Renonvilliers, que va être bâti le méthaniseur de Sonchamp.



de 200 foyers de la commune de Rambouillet. La Ville utilisera même l'énergie produite pour alimenter sa piscine municipale. « *Alors que nous sommes en pleine période "d'agribashing", il est important de montrer que notre métier participe aux évolutions de la vie sociale* », confie Christophe Robin. Pour Romuald Ameline, un autre agriculteur engagé dans le projet, « *nous allons apporter de l'énergie renouvelable aux foyers du territoire, c'est une façon pour nous de nous ouvrir aux autres* ».

Vivre le changement du monde agricole et ses nouveaux métiers

Aujourd'hui, l'agriculture est en pleine mutation. Elle est confrontée à de nombreux enjeux environnementaux et doit évoluer pour y répondre. Ce méthaniseur permettra de valoriser 11 000 tonnes/an de déchets agricoles et de cultures énergétiques. Son résidu, le digestat, sera également utilisé pour les cultures comme un engrais. Ce qui limitera les coûts et l'impact néfaste des produits qui servent actuellement sur les exploitations. Mais ce changement reste un véritable défi pour les six agriculteurs.



La collaboration entre les six agriculteurs est capitale pour permettre la réussite du projet.

« *Nous, on met tout sur la table. On s'engage tellement personnellement et financièrement qu'on a besoin que ça marche* », analyse Christophe Robin. 7 M€ sont ainsi investis pour la construction du méthaniseur. « *On n'a pas le droit à l'erreur. Si cela ne fonctionne pas, c'est toute mon exploitation que je perds* », ajoute l'agriculteur. Cela n'empêche pas Christophe et ses associés de maintenir leur engagement. « *C'est une nouvelle activité, un nouveau métier que l'on apprend, précise Romuald Ameline. Découvrir de nouvelles technologies, de nouveaux processus de production, c'est passionnant. D'autant que cela nous fait vivre et participe à ce changement que vit le monde agricole depuis plusieurs années.* »

Nicolas Théodet

UN MÉTHANISEUR, C'EST QUOI ?

Pour comprendre le fonctionnement d'un méthaniseur, il faut comprendre le processus de digestion d'une vache. En effet, la décomposition des aliments produit grossièrement du méthane, qui est ensuite évacué par la bête.

Un méthaniseur fonctionne de manière identique. Les déchets agricoles sont stockés dans une cuve (estomac). Privés d'air, ils sont attaqués par des bactéries qui lancent la décomposition de la matière organique, créant ainsi une fermentation. Chauffée et brassée, cette matière organique, le digestat, va émettre du biogaz : le méthane. Celui-ci peut ensuite être injecté dans le réseau de gaz naturel qui alimente les villes en énergie. Le digestat, qui est le résidu issu de la fermentation, sera récupéré à la sortie du méthaniseur et utilisé comme engrais sur les exploitations agricoles. L'unité de méthanisation permettra de valoriser les déchets organiques, d'optimiser les productions locales, et d'assurer ainsi une production permanente de biogaz.

Écologiquement, la production de biogaz est bien moins polluante que celle des énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz naturel. De plus, elle permet à un territoire de produire localement sa propre énergie.



« **Tout le monde s'intéresse au méthaniseur de Sonchamp. Les collectivités, les institutions, et même la population locale. C'est un projet qui va bénéficier à l'ensemble du territoire. Au-delà de l'aspect écologique et de la diversification de nos exploitations, cela va créer un lien social entre les agriculteurs et la population.** »

Christophe Robin, agriculteur de Sonchamp engagé dans le projet de méthaniseur

PRODUITS LOCAUX

Faire revivre le vin des coteaux de la Mauldre

Disparus au début du XX^e siècle, les domaines viticoles d'Île-de-France commencent à renaître. Au nord des Yvelines, à Nézel, le maire a mis à disposition des terrains pour la plantation de vignes.



Au cours des XVIII^e et le XIX^e siècles, l'Île-de-France était la première région viticole du pays. Mais petit à petit, les vigneron ont quitté le territoire. Grâce à Philippe Ollivon, président de l'association Les Coteaux de la Mauldre, le passé vigneron de la Vallée de la Seine devrait renaître. En 2017, il propose à la commune de Nézel un projet de plantation de vignes. « On a identifié des parcelles qui ont un sous-sol et une exposition idéale au sud-ouest pour recevoir des vignes. On s'est rendu compte qu'une partie de ces secteurs appartenait au domaine privé de la commune. Nous avons rapidement proposé au Conseil municipal de mettre en place un bail à ferme (bail agricole) pour exploiter ces terrains. » Pour cela, Philippe Ollivon a créé l'association des Coteaux de la Mauldre. « Le but était de structurer le projet », explique-t-il, sous l'œil du maire, Dominique Turpin, impatient et curieux d'observer le résultat final. « Nous sommes la plus petite ville des Yvelines en superficie, explique l'élu. La communauté urbaine veut conserver des terres agricoles et nous voulions mettre en valeur nos espaces. Au lieu de construire, on a préféré privilégier ce projet qui participera aussi au développement économique de la ville. »

Devenir un modèle de fonctionnement auprès des autres communes

En mai 2020, les habitants ont planté eux-mêmes 2 500 pieds de chardonnay et 1 000 de pinot noir. La localisation est idéale et a reçu l'aval de plusieurs experts viticoles. Avec ce vignoble, la commune de Nézel figure d'ailleurs dans le cahier des charges de la nouvelle Indication géographique protégée (IGP) « Île-de-France ».

À ce jour, le budget de ce projet s'établit à 80 000 € auxquels le Conseil départemental apporte un soutien de 6 000 €. « C'est un projet fédérateur qui rassemble tous les Nézelais. Mais nous devons voir plus loin et décupler la

superficie de ce vignoble dans les cinq prochaines années, explique Philippe Ollivon. « L'idée, c'est aussi de devenir un modèle de fonctionnement pour les communes souhaitant entreprendre le même processus viticole sur leur domaine privé. » À terme, l'objectif est de créer une dynamique et de l'emploi. Les terrains en Île-de-France étant très chers, la mise à disposition de terres par les communes est un véritable levier pour valoriser ce patrimoine oublié de l'agriculture francilienne. Il faudra maintenant attendre 2025 avant de pouvoir déguster la première cuvée de Nézel.

Nicolas Théodet

Au milieu des pieds de Chardonnay, Philippe Ollivon et Dominique Turpin attendent avec impatience le développement de la vigne.



BIODIVERSITÉ

Retrouvez la vidéo sur 

Renforcer les forêts contre le réchauffement climatique

Alors que le réchauffement climatique attaque les forêts des Yvelines, le Département engage un bras de fer de longue haleine pour protéger et renforcer les massifs départementaux forestiers.

Dans la forêt départementale des Tailles d'Herbelay à Aigremont, à la lisière de Poissy et de Chambourcy, le soleil perce à travers les arbres. Peut-être même un peu trop. En effet, une grande partie d'entre eux sont dépourvus de feuilles à leur sommet. Les rayons réchauffent alors les sous-bois, et même s'il fait froid, la température n'est pas assez basse. Pour Jean-Marc Jouve, Chargé d'ingénierie forestière au Département des Yvelines, c'est un signe du réchauffement climatique et de son impact sur les forêts du Département. « C'est peu perceptible visuellement. Mais certains signes sont flagrants », explique-t-il.



2 800

hectares de forêts appartiennent au Département, dont 2 300 en observation toute l'année.

30

sites sont aménagés et ouverts toute l'année aux promeneurs.



Une fois la lisière de la forêt franchie, une vaste clairière s'étend sous les yeux des promeneurs. Elle contraste grandement avec la végétation grouillante des environs. « Ici, les châtaigniers ont été impactés par la maladie de l'encre. Ce micro-organisme attaque les racines de l'arbre et le fait mourir en une seule année », explique le forestier. Cette maladie est connue depuis plus d'un siècle. Mais si ses ravages sont récents, c'est qu'au paravant le gel hivernal en venait à bout. Aujourd'hui, les hivers ne sont plus assez rudes.

C'est alors que les équipes du Département, en collaboration avec l'Office National des Forêts, ont décidé de s'attaquer au problème. À Aigremont, la solution a été d'abattre tous les châtaigniers malades. « On va recréer une nouvelle plantation avec des essences plus diversifiées et qui seront davantage adaptées aux changements climatiques : des chênes qui viennent du Sud-Ouest qui résistent mieux aux épisodes de sécheresse », explique Jean-Marc

Jouve. « Ce sont des espèces françaises, qui de toute façon auraient fini à long terme par migrer dans les Yvelines. Cette diversité va renforcer le système immunitaire de la forêt », ajoute-t-il. On parle alors de migration assistée.

Sur l'ensemble des forêts départementales, des inventaires sont réalisés afin de connaître l'évolution des écosystèmes. Ils permettent de planifier une gestion forestière et d'établir un équilibre dans la flore yvelinoise. Un travail qui préserve les paysages et la biodiversité et qui permet aussi d'ouvrir les Espaces Naturels Sensibles à la promenade.

Le manque de gel en hiver favorise la prolifération de certaines maladies des arbres dans les forêts yvelinoises.

Nicolas Théodet

LA GESTION FORESTIÈRE

C'est un mode de gestion écologique qui vise à respecter les normes environnementales d'un site tout en lui conférant des objectifs sociaux et économiques. Le développement de la filière bois ou encore l'ouverture des sites au public font partie de ces enjeux. Le Département s'assure de maintenir la capacité de régénération de ses forêts et leur fonction écologique pour les générations futures.

Crises, avec vous sur tous les fronts

Les Départements sont en première ligne dans la crise sanitaire, économique et sociale. Ils assument le choc social, en particulier concernant le versement de l'allocation du RSA qui flambe. Ils souhaitent des gestes du Gouvernement pour élargir leurs compétences et leurs périmètres d'intervention en cas de crise sanitaire. Sans plus attendre, ils remplissent leurs missions de solidarité auprès de leurs habitants.

DOSSIER

SOLIDARITÉ



Le tsunami socio-économique a entraîné une hausse de plus de 16 % du nombre de bénéficiaires du RSA dans les Yvelines. Jeunes intérimaires qui ont trop peu travaillé pour accéder à l'assurance chômage, auto-entrepreneurs, saisonniers, artisans, professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de l'événementiel..., les services sociaux voient arriver de nouveaux publics que la crise sanitaire frappe durement. Conséquences pour les territoires : une hausse des dépenses sociales de l'ordre de 20 M€ pour les Yvelines.

« C'est totalement inédit. Même au plus fort de la crise de 2008 nous n'avions pas connu pareille hausse, dans un temps aussi court. Nous sommes appelés à jouer les pompiers sociaux », observe l'Assemblée des Départements de France (ADF).

Quand en octobre le président de la République a imposé la fermeture de tous les commerces de proximité, dits « non essentiels » alors

qu'aucun « conseil scientifique » ne désignait ces lieux comme de possibles « clusters de Covid-19 », l'annonce a soulevé des huées partout en France.

Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, et ses homologues franciliens sont alors montés au créneau pour demander au Premier ministre de revenir sur cette décision qui aura des répercussions dramatiques sur bon nombre d'entreprises bien au-delà de la crise en cours. « *Les Départements ne sauraient se résigner à la disparition inéluctable d'un grand nombre de petites entreprises déjà durement éprouvées lors du premier confinement.* »

Les limites de la loi NOTRe en cas de crise

Malgré les contraintes budgétaires, le Département des Yvelines s'est fortement engagé pour soutenir l'économie locale : plan de relance de 27 M€ (magazine *Yvelines* numéro 32), aides aux associations, aux commerces de

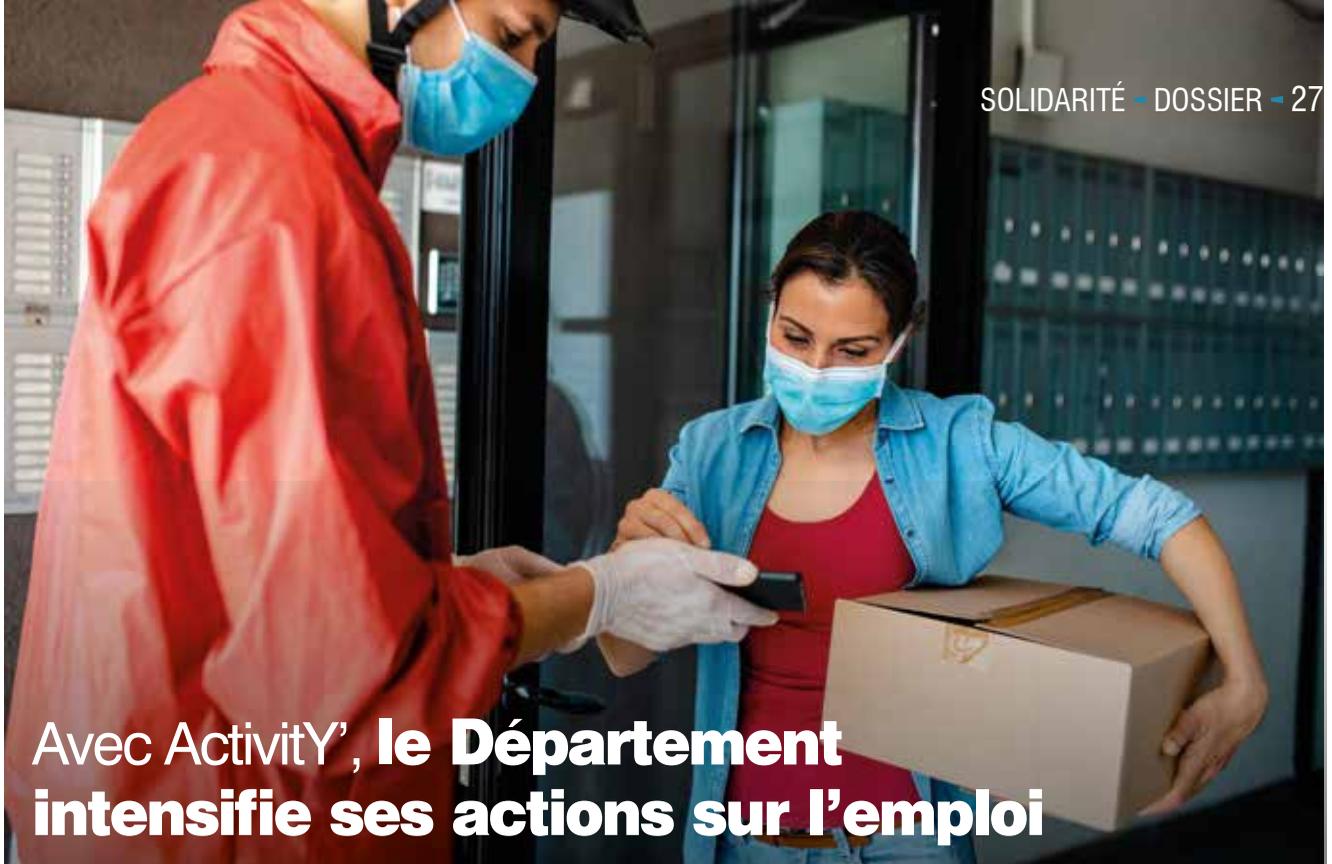
proximité et aux petites entreprises qui maillent le territoire et participent au lien social, prolongation des droits RSA...

Cette crise montre également les limites de la loi NOTRe sur la réorganisation territoriale. Cette loi, assurent les présidents de Départements, est peu adaptée à la gestion de crise et aux politiques de relance ; elle est un frein à l'investissement pour les Départements qui souhaitent soutenir l'économie locale de proximité, un appui pourtant essentiel sans quoi certains territoires resteront sinistrés : « *Les enseignements de la première vague démontrent le rôle solidaire décisif de l'ensemble des collectivités territoriales dans le soutien à l'activité économique. Les Départements se sont investis dans les interstices légaux et réglementaires pour agir, sous le contrôle parfois aléatoire de l'état* », expliquent Pierre Bédier et les présidents franciliens.

Sandrine Gayet

Depuis le début de la crise sanitaire et économique, le Département des Yvelines fait front et soutient tous les Yvelinois et toutes les communes du territoire. Les besoins engendrés par la pandémie ont démontré combien l'échelon départemental était indispensable pour surmonter cette crise d'ampleur inédite.





Avec ActivitY', le Département intensifie ses actions sur l'emploi

L'agence interdépartementale de l'insertion, ActivitY' Hauts-de-Seine&Yvelines, a anticipé les conséquences économiques de la crise sanitaire. Depuis des mois, elle renforce son action pour accompagner et soutenir les Yvelinois les plus touchés.

Face à l'augmentation attendue de la précarité liée à l'emploi (hausse du nombre de bénéficiaires du RSA, de chômeurs de longue durée et surtout des jeunes en difficulté), ActivitY' intensifie ses actions.

Développer les recrutements dans les filières qui résistent à la crise

Sont notamment concernés les secteurs du BTP, du transport, de la gestion et la valorisation des déchets, la production de gaz et d'eau, voire les secteurs qui se développent avec les contraintes sanitaires : l'e-commerce, la logistique, la propreté et la sécurité. Ainsi, l'équipe entreprise d'ActivitY' ajuste-t-elle l'offre et la demande. Avec La Poste, une quinzaine d'Yvelinois ont été recrutés pour travailler sur deux nouvelles plateformes de colis à Poissy et à Bois d'Arcy.

« Avec les opérations de Clic & Collecte qui se développent depuis la fermeture des commerces et les confinements successifs, il y avait un réel besoin d'augmenter les équipes de logistique, de conditionnement et de distribution », indique La Poste.

Soutenir l'e-commerce

ActivitY' a participé au financement de plusieurs entreprises d'insertion qui se sont mises à l'e-commerce. À l'instar de l'entreprise EBS Espérance de Chanteloup-les-Vignes. L'agence départementale a permis que soit modernisée et digitalisée une ligne de production, sauvegardant ainsi sept emplois et permettant la création de trois postes.

Déployer les équipes vers de nouveaux postes

La crise sanitaire a révélé de nouveaux besoins, notamment en matière de nettoyage et de décontamination de sites de façon préventive dans la crise de la Covid-19. L'agence a donc développé et diversifié l'activité des Parcours Emploi Compétence du Département des Yvelines. Comment ? « En créant des Brigades propreté à l'image des Brigades Vertes départementales. Elles seront déployées en 2021. » Résultat : 70 % des candidats suivis par ActivitY' qui arrivaient en fin de parcours vers l'emploi sont transférés vers le secteur de la propreté où les demandes sont exponentielles. « L'agence permet de trouver des débouchés aux candidats. Par ailleurs, une convention a été signée avec C'midy (en charge de la restauration scolaire dans les collèges) et les associations d'insertion pour remplacer l'intérim classique type Manpower par des heures réalisées par des bénéficiaires du RSA. »

Renforcer la filière de fabrication de masques

L'agence d'insertion, depuis le début de la crise au printemps dernier, soutient et accompagne des chantiers d'insertion comme Equalis : une ferme-école qui favorise le maraîchage local et la production de fruits et légumes en circuits courts. Avec la crise, Equalis et le Département ont créé quatre ateliers d'insertion destinés à la confection de masques en tissu et 64 postes dédiés. Les ateliers produisent 1 000 masques par semaine, distribués gratuitement aux communes.

Sandrine Gayet

Clef Job : un kiosque pour l'emploi au cœur des quartiers

Réunir sur un même lieu demandeurs d'emplois et entreprises de proximité en quête de candidats : c'est le pari des kiosques pour l'emploi « Clef Job ». Le premier a été inauguré au Val Fourré, un autre devrait voir le jour à la gare de Versailles-Chantiers.



Des containers poussent un peu partout en Île-de-France. L'un d'entre eux a été inauguré au Val Fourré, un quartier de Mantes-la-Jolie très impacté par le chômage.

Ce kiosque pour l'emploi résulte de la volonté de quatre partenaires : le Département des Yvelines et son agence d'insertion professionnelle Activity', la préfecture des Yvelines et la ville de Mantes-la-Jolie.

Aller à la rencontre directe des chômeurs, c'est tout l'esprit du kiosque. C'est aussi pour les entreprises un accès à de la main d'œuvre locale. La proximité est, en effet, une des clés du kiosque.

Approcher les plus précaires

Ces kiosques doivent aussi permettre aux plus précaires, parfois découragés par les méthodes de recrutement classiques, de franchir le seuil pour rencontrer un potentiel futur employeur.

« Entrer dans le kiosque c'est déjà montrer sa motivation », souligne un des initiateurs du projet.

Enfin, ce kiosque pour l'emploi de proximité doit résoudre un paradoxe : dans les Yvelines, 53 % des entreprises prévoient des difficultés de recrutement (BTP,

gestion administrative...), alors que le taux de chômage dans les quartiers populaires est de 15,5 % (plus de 20 % chez les jeunes).

Pour celles et ceux qui n'ont pas de diplôme, qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, qui manquent de compétences spécifiques pour décrocher rapidement un emploi, les professionnels présents dans ces kiosques définissent des parcours de formation qui répondent exactement aux besoins exprimés par les recruteurs.

Inauguration du kiosque pour l'emploi le 26 septembre dernier.

Sandrine Gayet

L'AGENCE D'INSERTION ACTIVITY' DEVIENT ACTIVITY' HAUTS-DE-SEINE&YVELINES



Le 11 décembre dernier, les assemblées des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont voté un Programme départemental d'insertion 2021-2023 commun qui concrétise le changement d'échelle de l'agence Activity'.

Créée dans les Yvelines en 2016, l'agence a été élargie aux Hauts-de-Seine en 2019. C'est dorénavant le premier établissement interdépartemental à mener une politique volontariste de lutte contre l'exclusion sur deux territoires frontaliers.

Face à la crise du logement, le Département crée un Office Foncier Solidaire

En petite couronne, la montée des prix de l'immobilier ne permet pas à tous de devenir propriétaires. Prix du foncier trop important, manque de place... Les freins sont multiples et poussent de nombreuses personnes à choisir ou un logement non adapté ou à se déraciner.

Face à cette problématique, le Bail Réel Solidaire (BRS) peut être une solution efficace. Ce dispositif permet l'accession à la propriété 30 % moins cher que le prix du marché actuel. Un avantage rendu possible en dissociant les murs, achetés par les accédants, et le foncier conservé par un Office Foncier Solidaire (OFS).

Favoriser l'accession à la propriété dans les secteurs tendus

Afin de favoriser le développement de ce bail dans les Yvelines, le Département s'est doté de son propre OFS avec ses partenaires, le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne et la Sem d'aménagement CITALLIOS. Dans ce modèle, l'ac-

quéreur achète son bien à prix minoré et loue le terrain sur lequel est bâti son logement à l'OFS. Afin de réduire au maximum cette charge locative, le Département a choisi, pour les opérations qui seront réalisées par son OFS, de la plafonner à 1 € par mètre carré et par mois. « En sortant le coût du foncier du prix de vente, on permet à des ménages disposant de revenus entre 2 et 4 SMIC de devenir propriétaires dans des secteurs tendus », précise Anne-Sophie Ducarroz, Directrice adjointe Ville & Habitat au Département des Yvelines.

Dynamiser les services au cœur des communes

Alexandra Rosetti, maire de Voisins-le-Bretonneux, souhaite voir

les premiers BRS en 2022 dans l'éco-quartier en développement de la Remise : « Cela nous permettra d'accueillir de jeunes familles car notre commune est calibrée pour ce type de population. Nos services sont adaptés avec des écoles, des équipements sportifs, une vie associative riche, et des jardins publics... » L'édile yvelinoise ajoute d'ailleurs que « cela permet de préserver un certain dynamisme des centres-villes, avec des commerces de proximité actifs. Cette qualité des services rendus à la population peut être attractive pour les entreprises, et donc favoriser l'emploi ».

Nicolas Théodet

Favorisant les jeunes ménages, le BRS permet aux communes de développer leurs services à la population.



Les Résidences Yvelines-Essonnes au chevet de ses locataires



Depuis le début de la crise sanitaire, le bailleur social accompagne les foyers les plus touchés.

Depuis le premier confinement, l'organisme HLM « Les Résidences Yvelines-Essonnes » a multiplié les initiatives en direction de ses locataires, avec une attention particulière pour les plus fragiles.

À l'automne, il s'est engagé dans la distribution de produits alimentaires : 5 000 foyers des quartiers prioritaires en ont bénéficié pour un coût global de 30 000 euros et la collecte de 10 tonnes de produits auprès des commerces et des associations.

« Ma fille m'envoie un peu d'argent tous les mois. Mais, avec la crise, elle n'y arrive plus. Alors quand j'ai reçu le tract du bailleur, je n'ai pas hésité. C'est toujours ça de pris », soupire José, un locataire des Résidences.

La directrice de la cellule sociétale de l'entreprise (RSE), Fatou Ait Daoud, et Sophie Rantz, chef de projet, ont été à l'écoute du terrain, notamment des gardiens d'immeubles. « Ils sont en contact quotidien avec nos locataires. Ils savent ce qui se passe dans les étages. Si une personne âgée ne sort plus, si une famille a son frigo vide... C'est de là que nous avons décidé de mettre en place cette opération et bien d'autres. »

Pierre Bédier, président du Département des Yvelines et président du conseil de

surveillance des Résidences Yvelines-Essonnes, ne cache pas son inquiétude :

« Je crains une montée de la pauvreté. On le voit, beaucoup de locataires qui étaient déjà précaires affrontent aujourd'hui une situation bien pire, due à une crise sanitaire aux conséquences dramatiques sur l'économie. Les travailleurs pauvres sont touchés de plein fouet. »

120 000 euros d'aides pour éviter l'endettement des locataires

Pendant les deux mois du confinement du printemps dernier, le bailleur, qui compte plus de 31 000 logements dans les deux départements, avait enregistré une hausse du nombre de loyers impayés.

Il avait alors décidé de mettre en place une caisse de solidarité ayant pour objectif d'apporter une aide forfaitaire versée directement au locataire justifiant une perte de revenu, d'emploi ou de salaire durant la période de confinement.

Pour Arnaud Legros, président du directoire des Résidences, l'idée était « de pouvoir compenser cette perte de revenu, pour éviter à ces locataires de se retrouver dans des situations d'impayés, et donc dans un risque d'endettement ».



Concrètement, le locataire devait justifier sa perte de revenus et pouvait alors prétendre à une prime allant de 100 à 300 euros sur sa quittance de chaque fin de mois.

Sandrine Gayet

COVID-19 : LE DÉPARTEMENT ABONDE LA CAISSE DE SOLIDARITÉ

La crise actuelle fragilise en effet les budgets des locataires les plus précaires et peut davantage peser sur leur capacité à payer leur loyer. Le Département des Yvelines, disposant de 19 491 logements gérés par la SA HLM Les Résidences Yvelines Essonne, en sa qualité d'actionnaire, a abondé la Caisse de Solidarité à hauteur de 650 000 €. Cette Caisse de Solidarité est destinée à apporter une aide forfaitaire à tout locataire justifiant d'une perte de revenus ou d'emploi durant la période de confinement.

RÉACTIVATION DE YES + POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, le Département poursuit son engagement contre l'isolement des personnes âgées et a lancé en décembre un nouvel appel à candidature pour déployer cet hiver le dispositif YES+, doté de 800 000 €. Mis en place au lendemain de la canicule de 2003, le dispositif YES vise à rompre l'isolement des personnes âgées du territoire des Yvelines durant l'été, en proposant aux étudiants des visites de convivialité

hebdomadaires au domicile des seniors. La nouvelle formule YES + ne s'adresse plus seulement aux étudiants : lycéens, demandeurs d'emploi/ bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie en SAAD ont également la possibilité de participer à cette action rémunérée. La formule YES+ estivale a montré son efficacité : plus de 300 personnes ont été recrutées à l'été 2020 et plus de 9 000 visites et 26 000 appels téléphoniques ont été réalisés auprès de 8 000 personnes âgées.

Opération commando pour rompre l'isolement dans les Ehpad

Le Département des Yvelines et la nouvelle Agence Interdépartementale de l'Autonomie lancent « Inno Ehpad* », une phase d'expérimentation autour d'innovations porteuses d'espoir pour rompre la solitude de nos aînés. C'est aussi un vrai coup de pouce donné aux jeunes start-up au service des personnes âgées.



Albert Fernandez, Directeur général adjoint aux Solidarités, affirme que cette opération est « *la première étape d'un projet majeur qui vise à donner toute leur place aux technologies qui permettent de renforcer le lien social, de maintenir l'éveil sensoriel et d'accéder aux soins dans les Ehpad* ».

Dans le cadre de l'opération, six innovations présentées lors du salon E-Tonomy, visent à réduire l'isolement. Elles ont déjà été testées et évaluées en Ehpad et dans les établissements médico-sociaux. Il s'agit de Zeebox, T-med, Lumeen, Axyn Robotique, Connect'age et Inno3med (robots Nao Zora et Oroï). Seine-Yvelines Numériques (SYN) est partenaire.

Les solutions technologiques retenues répondent à trois objectifs : la lutte contre l'isolement des seniors, le développement de la téléconsultation et la mise en place de stimulations cognitives. Christophe Lorieux, directeur général adjoint d'Invie (plateforme de services d'aide à la personne), assure qu'« *avec Inno Ehpad nous constituons un pool d'ambassadeurs du numérique au sein même des Ehpad. Leur rôle sera de contribuer au déploiement des innovations mais aussi de former de nouveaux ambassadeurs dans tous les Ehpad des Yvelines* ». Et d'ajouter : « *Notre objectif est de rendre les résidents heureux et que les soignants travaillent avec le sourire !* »

Les Ehpad partenaires de l'expérimentation sont Léopold Bellan, Richard, Clairfontaine, Les Patios d'Angennes. ARPAVIE et le Centre de gériatrie MGEN participent activement à cette création de valeur.

Anne-Lyse Lemaitre, Directrice de l'Ehpad Clairfontaine, en témoigne : « *C'est avec grand plaisir que nous découvrons ces projets car ce sont tous de formidables outils pour améliorer les conditions de nos aînés.* »

Sandrine Gayet

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

La réalité virtuelle thérapeutique permet d'améliorer le quotidien des personnes en perte d'autonomie.



LA FORMATION EST LA CLÉ DU SUCCÈS

La clé du succès reposera sur une formation initiale et continue pour les métiers de l'aide à la personne et aux équipements des produits déployés. La professionnalisation du personnel soignant en Ehpad doit être soutenue et renforcée pour proposer le meilleur service possible. L'enjeu est d'entamer une démarche d'accompagnement intégrant une méthode simple pour accélérer l'intégralité du parcours de toutes les parties prenantes du projet. L'offre doit être structurée sur le territoire et le parcours de soin coordonné pour les bénéficiaires. Véritable source d'emplois, 200 contrats d'insertion seront créés avec ActiviTY'.

Des navettes autonomes chez ArianeGroup aux Mureaux

Des navettes qui roulent toutes seules : la science-fiction les rêvait pour l'an 2000. Depuis plusieurs années le Département des Yvelines soutient VEDECOM dans ses recherches sur le véhicule autonome de demain. Une expérimentation va être lancée aux Mureaux.

Avec le lancement de l'expérimentation « EVA78 » portée par VEDECOM, les Yvelines montrent une nouvelle fois qu'elles sont un territoire innovant. En soutenant ce projet, avec Transdev Systèmes de Transport Autonomes, EasyMile, ArianeGroup, le Conseil départemental réaffirme la volonté de développer les mobilités innovantes et durables dans les Yvelines. L'objectif est de démontrer l'opérabilité d'un service de navettes autonomes sur un site industriel de 90 ha rassemblant toutes les contraintes physiques et techniques d'une petite agglomération. À terme, ce projet, vitrine technologique des savoir-faire des

industriels yvelinois, préfigurera le déploiement de nouvelles solutions de mobilité autonome sur le territoire de la Vallée de Seine et au-delà. Pour Philippe Watteau, Directeur Général de VEDECOM, « ce projet porte un double enjeu, à la fois technologique et social : accélérer le passage de la recherche appliquée sur le véhicule électrique et autonome, à la mise en œuvre opérationnelle ; apporter de vrais services aux populations, dans des zones excentrées où les coûts de transport traditionnel sont trop élevés ».

Outre les portées industrielles de ce projet, le Département veillera

au déploiement des innovations sur les voies publiques. Quatre cas d'usage seront étudiés et expérimentés :

- septembre 2021 : expérimentation des navettes sur le domaine public entre le site d'ArianeGroup et la gare des Mureaux ;

- 2022 : les deux navettes circuleront sans opérateur sur le site d'ArianeGroup ;

- 2022/2023 : poursuite de l'expérimentation sur le site d'ArianeGroup et analyse des parcours urbain et péri-urbain (gare des Clairières de Verneuil et Campus Départemental des Mureaux).

La navette est équipée de capteurs pour analyser son environnement en temps réel.



ArianeGroup mettra plusieurs domaines de son expertise spatiale au service de la mobilité autonome, notamment en matière de sûreté de fonctionnement. « Innovation technologique et responsabilité environnementale sont au cœur du savoir-faire spatial d'ArianeGroup. En tant que leader européen de l'accès à l'espace, nous contribuons quotidiennement à améliorer la vie sur Terre : c'est donc une fierté et une évidence de mettre notre site à disposition pour cette expérimentation », explique Hugues Emont, directeur du site ArianeGroup des Mureaux.

Le montant du projet « EVA78 » s'élève à 4,2 M€. Une subvention de 2,5 M€, sur une période de trois ans, sera allouée par le Département.

Chloé Bringuier

PRÉVENTION

La politique enfance **doit se réinventer**

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine consacrent à eux deux plus de 370 M€ à la protection de l'enfance. Et pourtant, la politique menée en France est inefficace. Ensemble, les deux institutions ont l'ambition de changer la donne afin d'aider les jeunes à bien grandir pour qu'ils deviennent des adultes autonomes.

L'*Aide Sociale à l'Enfance est une politique publique légitime, dispensée et largement inefficace !* »

Dès l'ouverture du colloque sur la protection de l'enfance (Campus Les Mureaux, 14 octobre 2020), Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, a dressé un constat sans appel.

Marie-Laure Godin, Vice-présidente des Hauts-de-Seine, d'ajouter : « *Comme nos Départements n'ont pas pour habitude de glisser la poussière sous le tapis, nous entendons bien exercer pleinement nos responsabilités.* »

Une politique mal évaluée...

Les Yvelines comme les Hauts-de-Seine consacrent à la protection de l'enfance plus du tiers des dépenses sociales : 165 M€ dans les Yvelines, 205 M€ dans le 92. Ce n'est donc pas par manque de moyens financiers que le système est en panne. Mais trop de jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance n'arrivent pas à trouver leur place dans la société, vivent à la marge, tombent dans la délinquance ou les addictions. Cela montre que l'aide sociale à l'enfance (ASE) échoue, pour beaucoup de jeunes placés, à corriger leur destin.

« *Sans prévention, nous le savons, les risques d'escalade d'enfants vulnérables vers la spirale de l'échec, de l'exclusion ou de la délinquance, peuvent très tôt s'enclencher. C'est pour cela que nous avons lancé, en 2019, la généralisation des bilans de santé dans toutes les écoles maternelles des Yvelines et des Hauts-de-Seine, pour détecter, le plus en amont possible et de manière systématique, d'éventuelles fragilités sociales ou de santé* », précise Marie-Laure Godin.

Ce n'est pas non plus faute de moyens hu-



Beaucoup de maltraitances ne sont pas intentionnelles, affirment les pédopsychiatres. Cela signifie qu'il y a tout un espace pour travailler avec les parents. Le futur Institut interdépartemental du psycho-traumatisme de l'enfant interviendra donc aussi sur la parentalité quand des défaillances seront observées.

ains. Les deux départements ouest-français comptent plus de 500 professionnels dédiés à l'enfance, très engagés dans leur mission et plus de 560 accueillants familiaux. Et ils cherchent à en recruter encore mais les candidatures n'affluent pas. Malgré tous ces moyens humains et financiers, ça ne fonctionne pas. « *L'ASE, explique Pierre Bédier, est une politique mal évaluée car personne n'a vraiment envie de se pencher sur son évaluation.* »

... et trop éloignée des réalités

À l'origine, l'assistance publique avait pour mission de mettre à l'abri, nourrir, soigner et éduquer les orphelins de guerre. Aujourd'hui, le profil des enfants confiés a évolué, les missions également. Il ne s'agit plus d'orphelins mais davantage de jeunes issus de familles dysfonctionnelles. Il ne s'agit plus de la seule prise en charge matérielle mais bien d'accompagner le jeune vers l'auto-

nomie. Cela signifie être à ses côtés sur le chemin de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle.

Les deux Départements ont donc décidé de recentrer leurs interventions autour des besoins fondamentaux des enfants placés en fédérant tous les acteurs du social et du sanitaire.

Pour Marie-Laure Godin, la protection de l'enfance « *aborde des problématiques que la société, dans son ensemble méconnaît ou ne veut pas voir. La protection de l'enfance est au cœur de nos compétences sociales, bien sûr, mais pour nous, cela va bien au-delà : Cette question doit interpeller chaque citoyen que nous sommes, et plus largement l'ensemble de la société* ».

Une société moderne, où les grands progrès n'ont pas réduit les situations de précarité, d'exclusion voire de violence, qui s'expriment d'ailleurs de multiples façons.



Les actions mises en œuvre

1 L'Institut interdépartemental du psycho-traumatisme de l'enfant

100% des enfants pris en charge à l'ASE sont traumatisés : par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont vécu, par ce qu'ils ont subi... « Il faut avant tout s'occuper de ce qui se passe dans la tête de ces enfants que le mauvais sort nous confie. En utilisant les progrès de la connaissance et de la science pour guérir le traumatisme », explique Pierre Bédier au lancement officiel de cet institut interdépartemental pionnier.



2 Engagement en faveur de l'internat en 2021

Pour accompagner les jeunes dans leur scolarité, leur donner les meilleures chances de réussite, le Département des Yvelines consacre 600 000 € en 2021, pour financer des places réservées, dans les internats, aux jeunes empêchés dans leurs apprentissages.

3 Accompagner les jeunes majeurs à l'autonomie

Ils sont 1 300 dans nos deux territoires. La préparation à la sortie du dispositif ASE se travaille tout au long du parcours du mineur. C'est une phase difficile car il est demandé à un jeune mineur de se projeter dans un avenir lointain. Une demande qui est source d'angoisses. Un plan personnalisé a été élaboré pour chaque jeune de 16 à 21 ans. C'est un choix des présidents des Yvelines et des Hauts-de-Seine, une obligation. Pour mieux accompagner ces jeunes, tous les acteurs ont été fédérés : l'agence départementale d'insertion professionnelle ActivitY', les bailleurs sociaux et les réservataires (pour la mise à disposition de 100 logements sur trois ans). Est aussi prévue la construction de 150 logements inclusifs, l'instauration d'un complément de ressources pour les jeunes n'ayant pas accès à la garantie jeunes (pour les 100 jeunes les plus en difficultés), à hauteur de 480 € maximum par mois, la mise à disposition automatique d'une complémentaire santé solidaire dès 18 ans...



4 Un contrôle plus rigoureux

Assurer la prise en charge des enfants confiés implique aussi de procéder à des contrôles rigoureux des lieux d'accueil et d'accompagnement. Pour cela, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine créent une cellule d'inspection en charge de veiller à la sécurité des enfants dans chacun des établissements habilités. Dès 2021, un plan de contrôle pluriannuel permettra de réaliser des inspections systématiques dans les 105 établissements concernés.

« On veut réinventer la politique enfance avec les moyens disponibles et dans le cadre législatif en vigueur », affirme Pierre Bédier.

Sandrine Gayet



LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LES YVELINES ET LES HAUTS-DE-SEINE

- Plus de 10 300 enfants et jeunes majeurs sont suivis par les services de protection de l'enfance : 4 574 dans les Yvelines et 5 677 dans les Hauts-de-Seine ;
- Plus de 6 000 d'entre eux (2 437 jeunes Yvelinois et 3 268 Altoséquanais) sont placés en établissement, famille d'accueil ou accueil collectif ; Les 4 500 autres sont protégés au sein de leur domicile ;
- Plus de 1 800 mineurs non accompagnés ont été pris en charge en 2019, par les deux Départements (500 dans les Yvelines et 1 300 dans les Hauts-de-Seine). Ce chiffre est en augmentation constante ;
- Environ 1 300 contrats jeunes majeurs ont été élaborés en 2019, permettant d'accompagner les jeunes au-delà de leur majorité ;
- Plus de 500 professionnels et 564 accueillants familiaux accompagnent au quotidien les jeunes qui leur sont confiés.

L'IMPACT DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LE DEVENIR DES ENFANTS

Le docteur Muriel Salmona, psychiatre, présidente de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, est une des spécialistes de l'impact des violences familiales sur le développement des enfants. « Les violences conjugales sont très traumatisantes pour les enfants qui y sont exposés, ils sont victimes de ces violences qui représentent un grand danger pour eux dès leur vie fœtale et qui ont des conséquences psycho-traumatiques à long terme sur leur développement psychomoteur, cognitif et émotionnel, leur intégrité et leur santé mentale et physique, et leur vie affective, professionnelle et sociale : avec des risques importants de subir de nouvelles violences, ou d'en commettre, des risques de mort précoce, des risques importants de troubles anxieux, de dépressions, de suicides, de troubles alimentaires et du sommeil, de troubles cognitifs, de conduites addictives (alcool, drogues, tabac) et de mises en danger... »

Pour lire ses recherches et témoignages :

► WWW.MEMOIRETRAUMATIQUE.ORG

125 000 € POUR QUATRE ASSOCIATIONS DÉDIÉES AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Soutenir les familles dans les moments difficiles est une des missions phare du Département. Aussi, dans le cadre du renforcement de la politique de prévention visant à détecter et agir précocement sur les difficultés rencontrées par les enfants et leurs familles, le Conseil départemental a voté, en novembre 2020, une aide de 125 000 € pour quatre associations : Un Avenir à Deux, France Victimes 78 – SOS Victimes 78, Observatoire national de l'action sociale, Les Musiciens de la Prée. Ces associations présentent toutes des projets intéressants pour leur capacité à mobiliser la participation active des jeunes et des familles. Comme des ateliers pédagogiques autour de la musique, ou du renforcement des liens parentaux pour assurer un équilibre sain à l'enfant au cœur du foyer familial.

Sandrine Gayet

SENIORS

Vers un urbanisme **adapté**

Afin de répondre aux besoins de déplacement des plus âgés, des communes mettent en place des politiques transversales, entre social, transport, logement...

Ne pas rester seul chez soi, c'est pouvoir continuer de sortir. Or, en moyenne, une personne âgée ne peut marcher que de 300 à 500 mètres avant de devoir faire une pause. Retirer un banc revient peut-être à empêcher quelqu'un de continuer à aller faire son marché. C'est pour répondre à de telles problématiques que des communes des Yvelines imaginent leur aménagement urbain en fonction des seniors.

Miser sur la proximité

Selon les sociologues du vieillissement, l'adaptation de la ville aux seniors implique une approche globale : présence de commerces de proximité dans un

rayon de 300 mètres, des arrêts de transports en commun à moins de 150 mètres, des bancs installés sur les cheminements, enfin, un plus grand nombre de toilettes publiques. « *Il faut penser la ville pour permettre à tous d'y habiter : si on installe des personnes âgées dans un bâtiment neuf, adapté, mais que les trottoirs autour de l'immeuble ne sont pas finis, vous les empêchez de sortir* », explique Valérie Dreyfuss, déléguée générale du Laboratoire de la Mobilité Inclusive.

Pour sa part, Nadia Sahmi, architecte spécialisée en accessibilité et qui a créé le néologisme « us-âges », considère que sur un trajet suivi par une personne vulnérable,

« *il faut réduire les obstacles mais aussi limiter la peur de se perdre, offrir de quoi se désaltérer et améliorer les transitions. Les changements trop brusques au niveau des ambiances (lumières, sons, couleurs, températures) déstabilisent certaines personnes* ».

Selon Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du Réseau francophone des villes amies des aînés, quand on parle de mobilité, il faut penser rythmes différents : « *Il s'agit de considérer la fragilité des personnes âgées, avant même leur perte d'autonomie. Aujourd'hui, il y a deux, voire trois, générations chez les personnes à la retraite, le message ne peut pas être le*



Après 75 ans, le « rayon de vie » des aînés se trouve réduit de manière significative puisque de 17 km parcourus par jour, il passe à 8 km, augmentant en ce sens les risques d'isolement.



même. Il faut donc former tous les acteurs, pas seulement les services chargés de la gérontologie. La signalétique doit, par exemple, être adaptée, tout comme les contrastes des marches d'escaliers. »

Adapter la voie publique

Un certain nombre d'éléments de l'environnement et du mobilier urbain contribuent également à faire des espaces publics des lieux fréquentés ou, a contrario,

évités par les personnes âgées. Parmi les éléments centraux de l'appropriation des villes par les âgés, on retrouve : les trottoirs et les carrefours.

Les trottoirs représentent pour les personnes âgées un espace de rencontres, mais aussi de danger avec des risques de chutes, de vols... Différentes mesures peuvent en faire des espaces plus accessibles, comme l'installation de bateaux, qui

facilitent la circulation des personnes en fauteuil roulant, voire l'utilisation de bitume à texture molle en prévention des chutes. De même pour les carrefours et passages piétons : ils représentent un danger accru pour les seniors en perte de mobilité. Les plus de 65 ans constituent 32 % des piétons tués dans des accidents de la route selon la Prévention Routière.

Sandrine Gayet

LE DÉPARTEMENT, « AMI DES AÎNÉS »

Le Conseil départemental a voté, en novembre 2020, une aide à six communes représentatives de la diversité des territoires des Yvelines pour expérimenter une nouvelle méthodologie d'accompagnement des seniors. Condé-sur-Vesgre, Auffargis, Maule, Mantes-la-Jolie, Poissy et Saint-Germain-en-Laye vont en effet s'engager à consolider les besoins des plus de 65 ans et leurs attentes des collectivités, tout en anticipant le vieillissement de la population en proposant une offre adaptée aux enjeux sociaux. Aux côtés de la CNAV, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la participation départementale pour ce projet est de 40 000€, pour un coût total de 80 000 €.

Les Yvelines adhèrent ainsi au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, association qui développe la démarche initiée par le réseau Villes Amies des Aînés de l'OMS. Déjà mise en œuvre au sein des villes de Poissy (78) et de Sceaux (92), elle favorise la coordination d'une dynamique territoriale et une prise en compte globale du quotidien des plus âgés.

UN LIVRE BLANC SUR LA VILLE POUR TOUS

Le Département s'associe à la production d'un livre blanc en cours de réalisation par CITY Linked. Son objectif ? Présenter une réflexion globale au service de la ville pour tous dans la conception des projets urbains et immobiliers. Il mettra aussi en lumière les projets et réalisations menés dans les Yvelines mais aussi en France et en Europe. « *Créer la ville autrement, c'est notamment mieux penser en amont comment l'aménager pour tous.* »



Inauguration du Hub de la réussite à Chanteloup-les-Vignes

Cités éducatives, tremplins de la réussite

Accompagner pas à pas les jeunes vers la réussite. C'est le concept des cités éducatives, un « label d'excellence » attribué par l'État et qui était une proposition phare du plan Borloo de 2018. Dans les Yvelines, où quatre communes sont éligibles, le Département appuie leur développement.

L'État alloue une enveloppe de 100 M€ d'ici à 2022 aux « cités éducatives », dispositif visant à améliorer la réussite scolaire dans les quartiers défavorisés, une mesure phare du rapport Borloo sur la politique de la ville. Ces cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, « avant, pendant, autour et après le cadre scolaire ».

En France, 80 quartiers vont se partager cette enveloppe, plusieurs se situent dans les Yvelines : le quartier La Noé/Feucheret de Chanteloup-les-Vignes, le Val Fourré à Mantes-la-Jolie, le quartier Merisiers-Plaine de Neauphle à Trappes et les cinq cités des Mureaux (Bècheville, Île de France, Bougimonts, Vigne Blanche et Musiciens).

Bien avant cette labellisation, le Département des Yvelines avait prévu dans son grand plan de rénovation urbaine de 700 M€ sur dix ans, une enveloppe de 100 M€ pour promouvoir une offre éducative d'excellence dans les collèges des quartiers défavorisés.

« Il faut nous mobiliser pour l'égalité des chances et des territoires. C'est ce qui fait le socle de notre société » (Pierre Bédier, Président du Conseil départemental).

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

(proverbe africain)

LE PREMIER HUB DE LA RÉUSSITE DE FRANCE A VU LE JOUR ÀCHANTELOUP

Retrouvez la vidéo sur 

Le premier Hub de la Réussite qui a vu le jour en France a été inauguré en 2019 dans la commune de Chanteloup-les-Vignes. Un véritable outil de formation et d'accompagnement pour les jeunes sur des territoires parfois enclavés. La structure regroupe une École de la Deuxième Chance, une mission locale (dans le Val-d'Oise), une « Smart Académie » (lutte contre le décrochage scolaire), une « Smart Université » (une université à distance) et une « Smart Drive » pour les aider à passer et obtenir leur permis de conduire. Avec près de 150 collaborateurs, le Hub de la Réussite accompagne plus de 5 000 jeunes répartis sur 20 sites dans les Yvelines et le Val d'Oise et la Seine et Marne.

L'initiative doit permettre à de nombreux acteurs, des entreprises (accueillant des stagiaires) aux espaces culturels (bibliothèques, espaces multimédias, ludothèques) et sportifs, en passant par les travailleurs sociaux, d'intervenir dans le parcours de l'élève, en appui de l'école, pour éviter les décrochages. Ces moyens permettront de financer des actions concrètes, pour conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative dans les quartiers, et « ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux jeunes ».

Le chantier démarre à Chanteloup-les-Vignes

Chanteloup-les-Vignes élabore avec les enseignants, les équipes péri-éducatives de la ville, les parents et les enfants un projet éducatif qui induit une nouvelle configuration urbaine. Ainsi, en 2024, un véritable mini-quartier verra-t-il le jour. Le projet de Catherine Arenou, maire de Chanteloup et Vice-présidente déléguée à l'insertion, et à la politique de la ville du Conseil départemental,

DÉCOUVRIR LA FUTURE CITÉ ÉDUCATIVE AU NOUVEL ESPACE JEAN-LOUIS BORLOO

Il a été inauguré début octobre rue des Pierreuses à Chanteloup, avec, aux côtés de Catherine Arenou, maire de la commune : Jean-Louis Borloo, Pierre Bédier, Président du Département, le Préfet des Yvelines et la présidente de la Région Valérie Péresse. Entièrement dédié au programme de rénovation urbaine de Chanteloup-les-Vignes, l'Espace Jean-Louis Borloo est conçu comme un lieu de travail pour les opérateurs mais aussi comme un espace d'information et d'expression ouvert aux habitants. Incluant des bureaux, des salles de réunion et un espace d'exposition, il permet aux Chantelouvais de suivre en direct l'évolution des aménagements en cours.



est de bâtir « un quartier entièrement consacré à l'éducation et à la culture. Ce sera comme un campus ouvert sur l'extérieur avec en son cœur la Cité éducative Simone Veil ». Ce campus intégrera une école maternelle, une école primaire, un collège, une ludothèque, une médiathèque, un labo de langues, des espaces de coworking et une Maison des familles.

« Notre ambition est forte. Nous allons transformer l'école actuelle en école d'excellence. Nous souhaitons non seulement soutenir les enfants et les jeunes dans leur parcours de réussite, mais aussi encourager la créativité et l'initiative en s'appuyant sur le potentiel de chaque enfant », déclare Catherine Arenou.

Sandrine Gayet



Quartier de La Noé à Chanteloup-les-Vignes

7,6 M€

du Département

Le coût de la construction de la cité éducative de Chanteloup est estimé à 15 millions d'euros, pris en charge à hauteur de 7,6 millions d'euros par le Département des Yvelines, 4,6 millions par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, 1,44 million par la Région Île-de-France et 1,3 million par la commune de Chanteloup-les-Vignes.

PARCOURS

Être une femme dans le monde scientifique

Si les femmes représentent aujourd'hui 28 % des chercheurs, le plafond de verre persiste dans le domaine de la recherche : près de 90 % des postes à responsabilités y sont occupés par des hommes.

Deux Yvelinoises ont réussi à trouver leur place : Élodie Hinnekens et Astrid Chevance ont reçu le prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO.



Jeune élève au collège Pierre de Coubertin de Chevreuse, rien ne prédestinait Élodie Hinnekens à devenir chercheuse. Durant ses années étudiantes, c'est une rencontre avec sa professeure (qui deviendra sa directrice de thèse), Caroline Teulier, qui sera le déclic. La jeune femme se passionne pour les neurosciences et le corps humain.

« Lève-toi et marche »

Elle travaille alors sur le développement de la marche chez les bébés et sur les mouvements qu'ils sont capables de faire avant de savoir marcher. Tout un programme. Loin de certains clichés, la jeune chercheuse de 28 ans ne passe pas ses journées en blouse blanche avec des lunettes en plastique sur le nez. Dans son bureau, elle fait beaucoup de veille afin de se tenir informée sur les questionnements et avancées dans son domaine. Elle expérimente aussi beaucoup, notamment en partenariat avec le Baby Lab de la maternité de Port-Royal à Paris.

Entre vie privée et vie professionnelle

Élodie s'est toujours sentie à sa place, que ce soit en cours ou dans les laboratoires. La jeune femme a la sensation que les mentalités changent petit à petit. Mais un questionnement reste en suspens : le travail de chercheur demande du temps et les premières années ne sont pas forcément stables.

Se lancer dans une vie de famille est donc complexe et pourtant les années passent... S'arrêter en plein vol pour avoir un enfant compromet la carrière d'une femme dans le monde de la science, comme ailleurs. L'horizon est donc un peu brouillé. Élodie voit cependant le récent allongement du congé paternité comme une excellente avancée vers l'égalité femmes-hommes. Cela rejoint aussi un sujet qui lui importe : la présence des parents dans les 1 000 premiers jours de l'enfant.

« Donner des Elles à la santé » : tout un projet

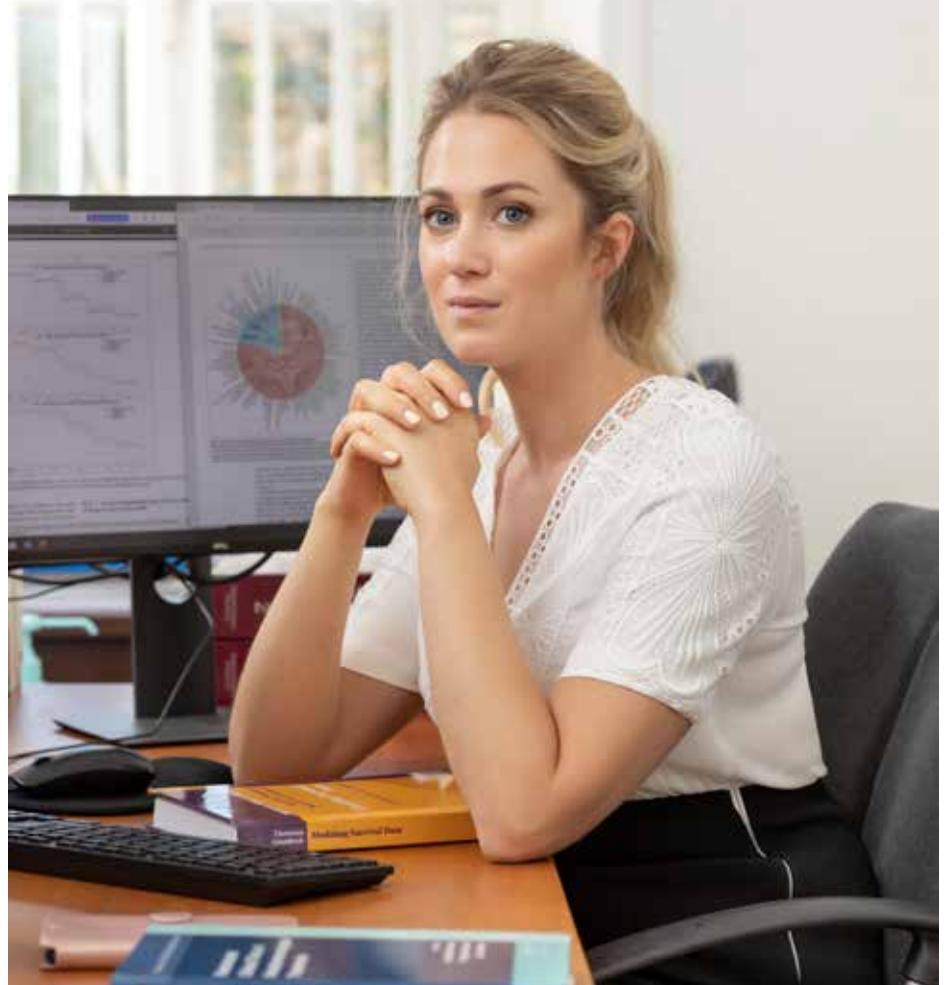
Pour Astrid Chevance, être une femme dans le monde scientifique est un sujet. La chercheuse fait partie de l'association « Donner des Elles à la santé », qui promeut l'égalité femme-homme dans les professions de la santé. « Quand j'ai appris que j'étais lauréate du prix Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO, on a monté un groupe WhatsApp avec toutes les gagnantes : c'est super, on s'encourage et on partage ».

Lorsqu'elle parle, on sent qu'Astrid compte bien mener ses combats jusqu'au bout. Maman de deux enfants depuis son internat, Astrid frôle aujourd'hui le plafond de verre lorsqu'on aborde le sujet post-doc : « C'est un stage qu'il faut faire à l'étranger pour qu'il soit valorisé ».

Démystifier la dépression

« C'est un petit coup de déprime », « faut pas te laisser aller comme ça », « mais tu as tout pour être heureuse »... Autant d'injonctions qu'Astrid Chevance voudrait ne plus entendre.

À 34 ans, la chercheuse, originaire de Vélizy-Villacoublay, suit un parcours brillant, avec pas moins de trois masters. Après un passage à l'École Normale Supérieure, des études de médecine à l'UVSQ et



© Fondation L'Oréal

un diplôme de psychiatre, Astrid Chevance a fait de la dépression son sujet de recherche. Maladie complexe, mais surtout passée sous silence : Qu'est-ce que la dépression ? Vers qui se tourner ? Est-ce qu'on peut en guérir ? Autant de questions que les patients se posent... sans oser en parler ni à leur médecin, ni à leurs proches. Pourtant, au cours de sa vie, un Français sur cinq sera touché par la dépression et il faut parfois plus d'un an pour s'en remettre. Alors parlons-en.

C'est ainsi qu'Élodie Hinnekens et Astrid Chevance contribuent à ouvrir les portes du monde scientifique à d'autres jeunes femmes. Des destins exemplaires.

Chloë Bringuier

Les Yvelines forment les scientifiques de demain.

Faire ses études supérieures dans les Yvelines : c'est tout à fait possible et ce n'est en aucun cas une solution de repli. Le Conseil départemental des Yvelines soutient de nombreux projets innovants tels le mobiLAB de Versailles-Satory. Et si l'on veut suivre un parcours scientifique dans les Yvelines, on peut se tourner vers l'Institut des Sciences et Techniques des Yvelines de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, tout comme le LATMOS (Laboratoire Atmosphères, Milieux, Observations Spatiales) ou prochainement le futur campus MINES ParisTech, également soutenu par le Département. Il y a forcément une formation qui vous convient sur le territoire yvelinois.



La Protection Maternelle et Infantile, 75 ans à vos côtés !

Créée en 1945, la Protection Maternelle et Infantile fête ses 75 ans. L'occasion pour le Département des Yvelines de mettre à l'honneur cette politique publique de prévention et de promotion de la santé et de présenter ses missions et ses professionnels de terrain engagés quotidiennement auprès des Yvelinois.

Médecin en PMI : prévenir pour assurer l'avenir de nos enfants

La médecine de PMI est primordiale pour la prévention et la prise en charge globale des enfants de moins de 6 ans. Les médecins de PMI assurent des missions d'accompagnement, d'éducation, de dépistage, et participent avec le pôle enfance jeunesse départemental à la protection de l'enfance.

En articulation avec les infirmières puéricultrices, les médecins de la PMI jouent un rôle crucial en matière de prévention dans le cadre des bilans de santé en maternelle qu'ils réalisent auprès des enfants scolarisés en moyenne section.

« Cette prise en charge précoce est primordiale, elle participe à lever les éventuels obstacles par la mise en place d'un parcours de soins adapté quand cela est né-

cessaire. Cela participe à faciliter les apprentissages des enfants et ainsi à promouvoir une égalité des chances », raconte Anne-Marie.

Les médecins en centres de PMI prennent aussi part à la mission de la protection de l'enfance. En lien avec le pôle enfance jeunesse départemental, ils peuvent être amenés à accompagner les familles en difficultés, avec des enfants considérés en danger ou à risque de le devenir.

« Peu de structures combinent les avantages de la PMI : nous sommes en effet multidimensionnel (social, médical, socio-médical et préventif), c'est là notre force, nous intervenons de façon précoce afin d'éviter des blocages qui pourraient pénaliser le jeune enfant dans sa vie sur le long terme que ce soit sur le plan physiologique, psychologique ou encore psychomoteur », ajoute Christel.

Christel
et Anne-Marie,
médecins
à la PMI.





Patricia a intégré en 2004 le Département des Yvelines en tant que sage-femme de PMI sur le territoire rural de Rambouillet.



Angélique, infirmière depuis vingt-trois ans et puéricultrice depuis dix ans.

Sage-femme : être là quand tout commence

Suivi de grossesse et consultations postnatales en centres ou à domicile, accompagnement à la parentalité ou encore animation de temps d'échanges et d'information pour les futurs parents : les sages-femmes de PMI apportent soutien, écoute et bienveillance aux familles yvelinoises.

Les sages-femmes en PMI ont une place de choix en matière de prévention et de soutien à la périnatalité. Leur travail est indéniablement le premier maillon d'une chaîne essentielle au bon devenir de notre société. « Agir précocement pour favoriser le lien d'attachement et participer ainsi à la construction des adultes de demain est une fierté », assurent Stéphanie et Patricia.

Entre le corps qui change, les hormones et les questionnements sur ses aptitudes à être une « bonne mère », la grossesse peut être une période de vulnérabilité pour la femme enceinte. « Lorsque l'on vient vous voir en PMI, vous nous écoutez, vous prenez le temps, c'est pour cela qu'on vient chez vous », confie Laetitia, enceinte de 5 mois. Le rôle des sages-femmes en PMI est d'accompagner les futures mamans, peu importe leurs revenus, et de leur proposer un suivi médical, social et psychologique. « Les visites à domicile sont très importantes, raconte Stéphanie. Elles sont très attendues par les parents, qui ont toujours beaucoup de questions. Mon rôle est alors de les rassurer et de les réconforter dans leurs capacités à être parents ».



Mélanie puéricultrice depuis 15 ans.

À lire aussi dans le dossier spécial :

Les portraits d'Emilie et Mélanie, puéricultrices, professionnelles de référence pour la petite enfance, qui accompagnent chaque jour les familles sur les questions de santé et de bien-être des tout-petits. Et celui d'Angélique, infirmière depuis vingt-trois ans et puéricultrice à la mission agréments des assistantes maternelles.

Retrouvez également sur le site quatre tutoriels vidéo dédié à la parentalité
► WWW.YVELINES-INFO.FR

Stéphanie, sage-femme au centre de PMI de Mantes-la-Jolie.

Dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, CET HIVER, CIRCULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Du 16 nov. 2020
au 15 mars 2021

160 agents

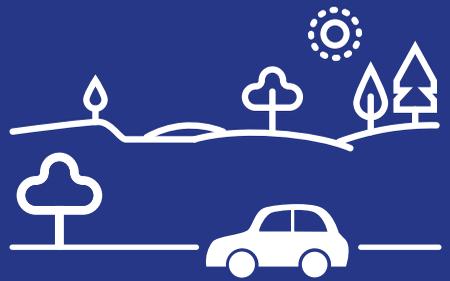
dont 40 mobilisés jour et nuit, pour faciliter et rendre plus sûrs les déplacements quotidiens.



32 saleuses et lames de déneigement



1 560 km de routes départementales



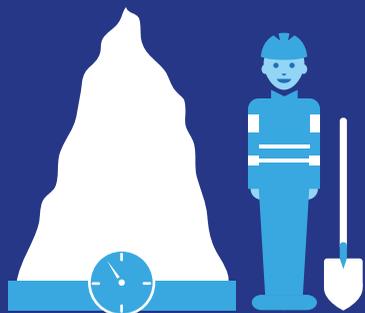
11 centres d'exploitation

YVELINES :
Carrières-sous-Poissy
Limay
Mantes-la-Ville
Maulette
Méré
Orgeval
Rambouillet
St-Cyr-l'École

HAUTS-DE-SEINE :
Boulogne-Billancourt
Chatenay-Malabry
Gennevilliers



4 000 tonnes de sel



17 agriculteurs volontaires

dans les secteurs ruraux des Yvelines.



LES NIVEAUX D'INTERVENTION

Le réseau routier départemental est hiérarchisé en 3 niveaux :



LIAISONS STRUCTURANTES :
640 km de routes départementales
(agglomérations et pôles économiques)



LIAISONS IMPORTANTES :
620 km de routes départementales
(accès aux communes)



AUTRES LIAISONS :
300 km de routes départementales

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE NEIGE ?



S'informer de la météo
et éviter de prendre le volant
en cas d'alerte.



Adapter sa conduite
aux conditions météorologiques.

S'assurer du bon état de son véhicule
et se munir d'équipements adaptés.



SE TENIR INFORMÉ 24H/24, 7J/7

yvelines-infos.fr
epi78-92.fr

 yvelines.78
 Les_yvelines

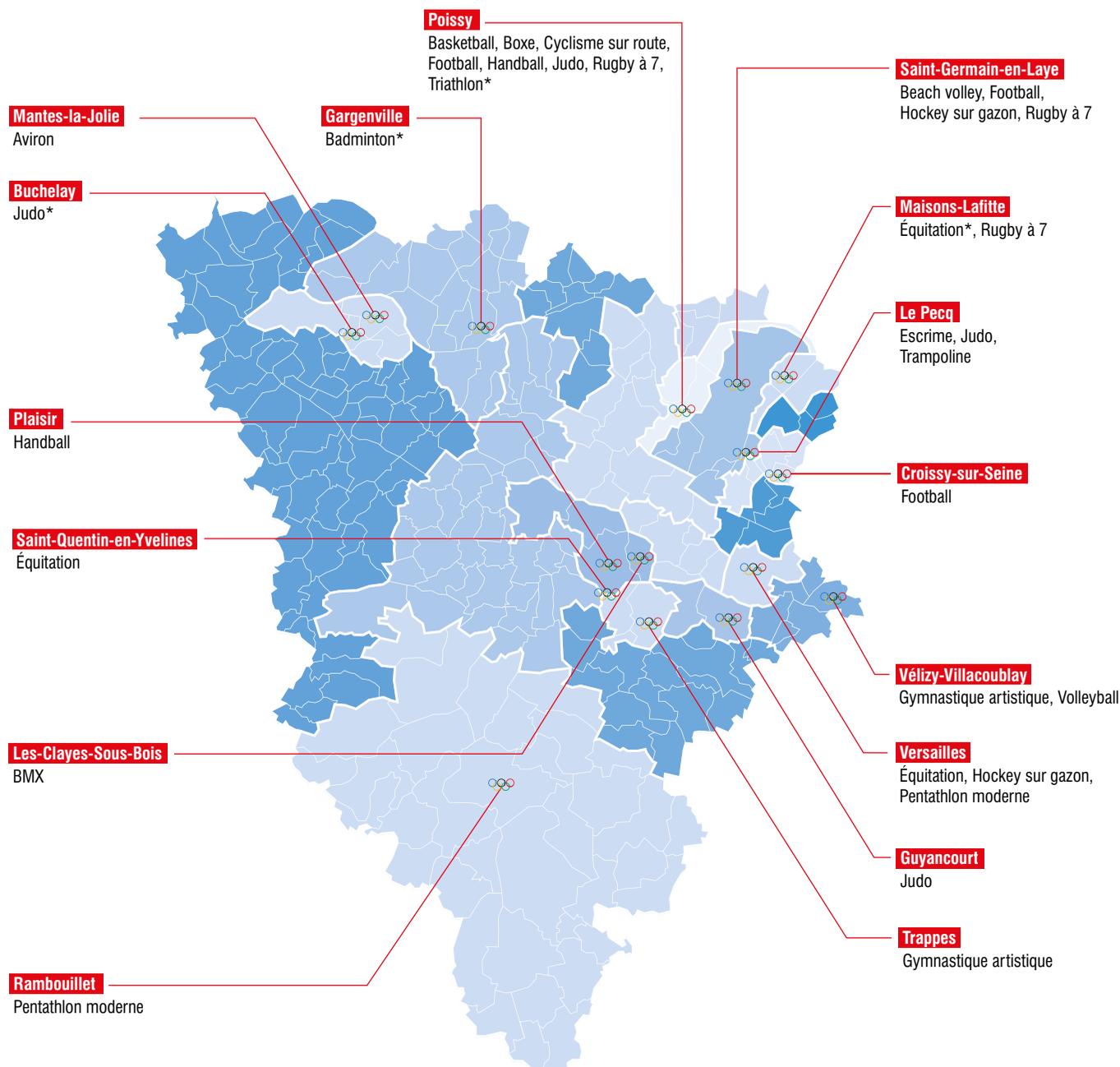


Yvelines • Hauts-de-Seine

Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Les centres de préparations des Yvelines

Dix-neuf centres ont été sélectionnés dans les Yvelines pour accueillir les athlètes olympiques et paralympiques pour leurs entrainements pré-compétitions. Avec ces nouvelles infrastructures qui s'ajoutent aux cinq sites de compétition déjà sélectionnés, l'ensemble du territoire départemental vibrera devant les performances des athlètes.



* Disciplines olympiques et paralympiques

TERRE
2024
DE JEUX





« La paix ne doit pas simplement appartenir à la question mémorielle »

PORTRAIT

Babette Largo : les récits de la paix

Babette Largo est créatrice sonore. Une artiste sensible, fascinante et intense. A l'issue de sa résidence d'un an aux Archives départementales, elle revient sur cette expérience originale dont l'application mobile « La paix ? Sentiers Sonores » demeurera le témoin.

Pourquoi cette résidence ?

Comment est né votre projet ?

J'ai répondu à un appel à projets lancé par les Archives Départementales 78 sollicitant la contribution d'un(e) artiste pour mettre en œuvre un projet d'éducation artistique et culturel autour de la commémoration de la signature des traités de paix mettant fin à la Première Guerre mondiale. L'idée était de travailler sur la thématique de la paix aujourd'hui.

La paix est un sujet sans fin et de toutes les époques : quelle est votre définition ?

Pendant toute ma résidence nomade auprès de publics extrêmement variés, nous nous sommes interrogés justement sur ce que ce terme signifiait pour les uns et les autres. Il m'apparaît aujourd'hui que la paix est « un état » que nous poursuivons sans cesse sans jamais bien parvenir à nous en approcher. Cela est vrai des individus mais également par extension

des sociétés, des États... Le mieux serait de ce point de vue d'a minima ne jamais la perdre de vue...

Comment avez-vous dirigé vos recherches et défini les personnes dont vous vouliez les témoignages ?

Nous avons travaillé en concertation avec Mathilde Deuve, coordinatrice du projet aux Archives. Nous avons construit ensemble les différentes étapes de la résidence au fil du temps. Les référents sur ces territoires (archivistes, enseignants, directeurs de structure, coordinateurs...) identifiaient des personnes ou des groupes intéressants à rencontrer sur la thématique de la paix. Ensuite, sur place, je privilégiais le temps long pour que les rencontres puissent vraiment avoir lieu avec les publics. En moyenne, je restais trois semaines sur chaque territoire.

Quel est votre rapport au son ?

C'est le matériau de création artistique que j'utilise prioritairement. Dans une société qui va à toute vitesse, dans laquelle l'image est omniprésente, ce média me convient bien mieux parce qu'il est plus à même de mettre en mouvement l'imaginaire. Il est associé à l'écoute et en cela il nous oblige à une sorte de concentration, de ralentissement, qui fait du bien.

Comment aimeriez-vous voir l'appli « La paix ? Sentiers sonores » utilisée ? Par qui ?

Je ne suis pas moi-même une grande utilisatrice des applications. Mais j'observe comme tout le monde beaucoup de gens dans les transports en commun qui ont un casque. J'imagine que cette application pourrait être pour eux une manière



de s'extraire du tumulte ambiant. Beaucoup du contenu de cette application est propre à nourrir d'une manière extrêmement sensible ce que constitue la paix. Je pense également aux enseignants et aux scolaires. C'est un bel outil.

Quel enseignement tirez-vous de cette résidence aux Archives ?

L'année qui vient de se passer a été très dense, au-delà du travail fourni. Les choses ont pris une tournure inattendue au mois de mars dernier, puis à nouveau avec l'assassinat de Samuel Paty. Cela m'a absolument renforcée dans ma conviction que la thématique de la paix ne doit pas simplement appartenir à la question mémorielle. Nous nous devons de maintenir un lien entre nous. Les enfants en ont besoin, les jeunes en ont besoin, les personnes âgées en ont besoin. Nous sommes tous très inquiets et angoissés aujourd'hui. C'est un enjeu majeur du maintien de notre humanité que de se rassurer sur notre volonté à tous de maintenir une paix à tous les échelons de notre société.

Propos recueillis par Chloë Bringuier

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT !

L'application « La paix ? Sentiers sonores » vous propose un parcours de témoignages sur un vaste sujet que l'on peine tous à définir : la paix. L'appli a été pensée pour que chacun puisse l'utiliser facilement. Elle est gratuite et se télécharge sur votre mobile. Pour ce faire, rendez-vous sur le store et tapez « La paix ? », puis téléchargez l'application et laissez-vous guider ! Disponible sur IOS et Android.



LES MÉDIAS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Top 2020

Le magazine départemental est distribué dans vos boîtes aux lettres quatre fois par an. Mais, vous pouvez nous retrouver tous les jours sur yvelines-infos.fr et sur les réseaux sociaux. Vous êtes ainsi toujours plus nombreux à suivre le compte Instagram du Conseil départemental des Yvelines. Créé en juillet 2019, il compte chaque semaine de nouveaux abonnés, de plus en plus de réactions et de commentaires, et nous vous en remercions !



#ProduitsLocaux le 27/10/20 nous fêtons les 142 ans du yaourt ! Dans les Yvelines nous ne sommes pas en reste. Depuis 2014, "I-Grec" propose des yaourts réalisés à partir de bons produits locaux...



L'automne est la période propice pour les cerfs. Et c'est surtout à ce moment que l'on peut les écouter pousser ce fameux "brame" ! Aventurez-vous en forêt pour l'écouter !



Les jeunes se mobilisent pour l'environnement, et notamment les élèves du lycée Notre-Dame du Grandchamp, à Versailles, qui ont créé un collectif pour nettoyer la Pièce d'eau des Suisses.



La Patrouille de France survole le Centre hospitalier André-Mignot de Versailles afin de rendre hommage à son personnel soignant mobilisé face à la Covid-19.



#UnÉtéYvelinois À la découverte des trésors du Département et notamment du Skit du Mesnil-Saint-Denis. Un monastère bien gardé, construit en 1938 par des réfugiés russes.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr



yvelines le département



les_yvelines

yvelines.fr



Les_Yvelines



YvelinesCG78



Chaque jour, les équipes du Conseil départemental publient des articles, des reportages et des interviews sur www.yvelines-infos.fr pour rendre compte de l'actualité du territoire et de l'institution. Voici une sélection de quelques contenus qui ont fait 2020.



Octobre Rose : Les Souliers Roses chouchoutent les femmes



Préparez une Box Solidaire à offrir à un sans-abri



Bottle to bottle : des bouteilles plastiques pour faire des bouteilles plastiques



Plongez dans l'interview imaginaire de Maurice Denis



Portrait du nouveau colonel du SDIS Stéphane Millot



Les coulisses de vos séances de cinéma en plein air



Les élus du Conseil départemental

Vos 42 représentants, par cantons, sur le territoire.

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **Winocour-Lefevre**
Vice-présidente
déléguee aux ruralités
pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **Richard**
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **Jean**
jjean@yvelines.fr



Didier **Jouy**
djouy@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Ghislain **Fournier**
Vice-président délégué à la
nouvelle organisation territoriale,
et à la simplification administrative
gfournier@yvelines.fr



Marcelle **Gorguès**
mgorgues@yvelines.fr

4 CANTON DU CHESNAY



Philippe **Brillault**
pbrillault@yvelines.fr



Sylvie **d'Estève**
sdesteve@yvelines.fr

5 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **Arenou**
Vice-présidente
déléguee à l'insertion,
et à la politique de la ville
carenou@yvelines.fr



Laurent **Brosse**
lbrosse@yvelines.fr

6 CANTON DE HOUILLES



Alexandre **Joly**
Vice-président délégué aux sports
ajoly@yvelines.fr



Nicole **Bristol**
nbristol@yvelines.fr

7 CANTON DE LIMAY



Cécile **Dumoulin**
Vice-présidente
déléguee aux collèges
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **Muller**
gmuller@yvelines.fr

8 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Pierre **Bédier**
Président
pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie **Guillaume**
Vice-présidente déléguée
à l'économie, la formation
professionnelle, à l'enseignement
supérieur et à l'interdépartementalité
mcguillaume@yvelines.fr

9 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **Rosetti**
arosetti@yvelines.fr



Yves **Vandewalle**
yvandewalle@yvelines.fr

10 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Michel **Laugier**
mlaugier@yvelines.fr



Laurence **Trochu**
ltrochu@yvelines.fr

11 CANTON DES MUREAUX



Yann **Scotte**
ysscotte@yvelines.fr



Cécile **Zammit-Popescu**
czammit-popescu@yvelines.fr

12 CANTON DE PLAISIR



Joséphine **Kollmannsberger**
Vice-présidente déléguée
à l'environnement, la culture
et le tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **Coquard**
bcoquard@yvelines.fr

13 CANTON DE POISSY



Karl **Olive**
Vice-président délégué au
numérique et à la communication
kolive@yvelines.fr



Élodie **Sornay**
esornay@yvelines.fr

14 CANTON DE RAMBOUILLET



Xavier **Caris**
xcaris@yvelines.fr



Clarisse **Demont**
cdemont@yvelines.fr

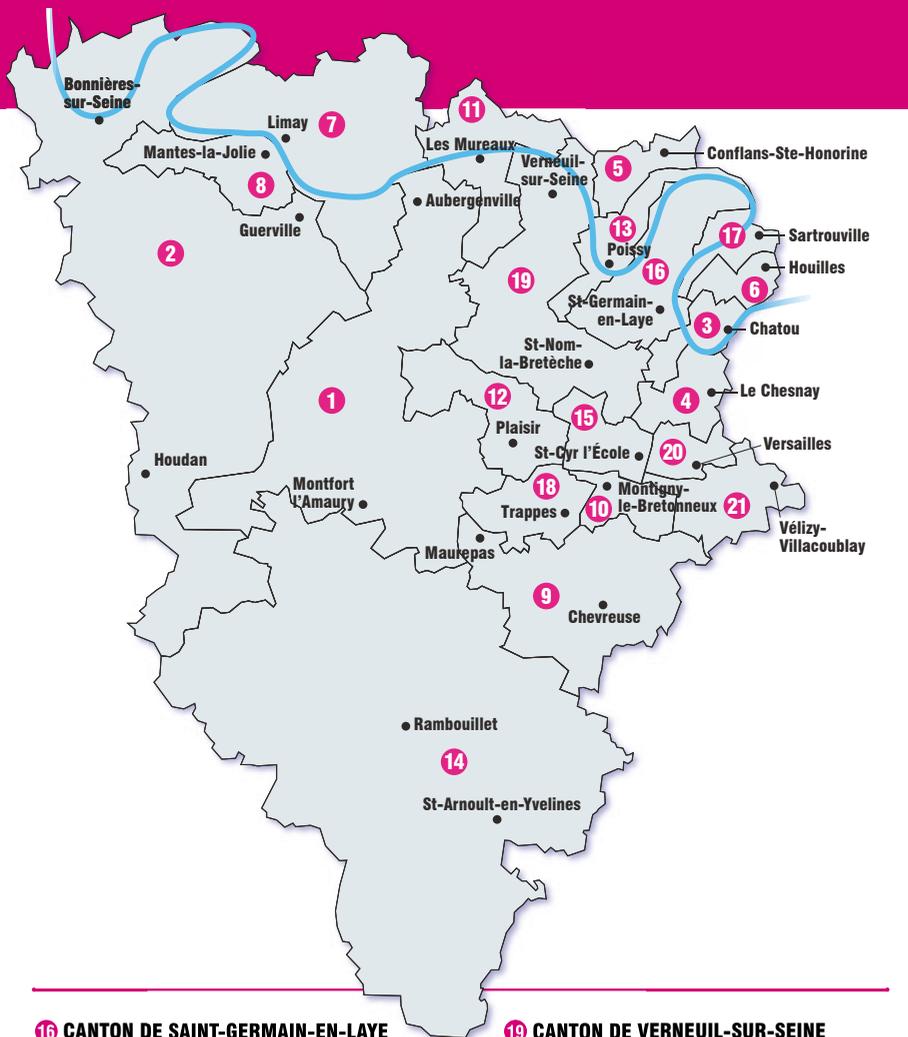
15 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Philippe **Benassaya**
pbenassaya@yvelines.fr



Sonia **Brau**
sbrau@yvelines.fr



**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

► Vendredi 5 février

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

► 01 39 07 78 78

► www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :

www.78-92.fr

ALLÔ PMI * 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS *

01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE *

01 30 836 121

**Informations personnes âgées /
personnes handicapées :**

► autonomie78@yvelines.fr

et **ALLÔ AUTONOMIE**

0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE

01 39 55 58 21

► Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles cas de
maltraitance sur des seniors ou
personnes en situation de handicap ?
Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

**L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :**

► 01 39 50 84 72

**Archives Départementales
des Yvelines :**

► 01 61 37 36 30

**Musée départemental Maurice-
Denis (actuellement fermé
au public pour travaux) :**

► 01 39 73 87 87

**Service Archéologique
Interdépartemental Yvelines -
Hauts-de-Seine :**

► 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

0 800 005 696

* Prix d'un appel local

16 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Élisabeth **Guyard**
eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël **Amadei**
jnamadei@yvelines.fr

19 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Jean-François **Raynal**
Vice-président délégué
aux mobilités et patrimoine
jfraynal@yvelines.fr



Hélène **Brioux-Feuchet**
hbriouxfeuchet@yvelines.fr

17 CANTON DE SARTROUVILLE



Pierre **Fond**
Vice-président délégué
à l'intercommunalité,
l'Europe et la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



Janick **Gehin**
jgehin@yvelines.fr

20 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **Chagnaud-Forain**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **de La Faire**
odelafaire@yvelines.fr

18 CANTON DE TRAPPES



Anne **Capiiaux**
acapiiaux@yvelines.fr



Nicolas **Dainville**
ndainville@yvelines.fr

21 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **Aubert**
Vice-présidente
déléguée à l'autonomie
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **Lebrun**
Vice-président délégué à la famille
olebrun@yvelines.fr

Vos rendez-vous en PMI à portée de clic !

7j/7, 24h/24 depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette !



Prenez rendez-vous **en ligne** avec votre centre de Protection Maternelle et Infantile sur **monespace.yvelines.fr**

